



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

**de la Commission permanente  
de l'économie et du travail**

**Le mercredi 20 avril 2016 — Vol. 44 N° 79**

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science  
et de l'Innovation (5) : volet Stratégie numérique

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'économie et du travail**

**Le mercredi 20 avril 2016 — Vol. 44 N° 79**

**Table des matières**

Stratégie numérique	1
Discussion générale	1

**Intervenants**

M. Claude Cousineau, président

Mme Dominique Anglade

Mme Martine Ouellet

M. Jean-Denis Girard

M. Saul Polo

M. Éric Caire

M. André Drolet

**Note de l'éditeur :** Les crédits du volet Condition féminine du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 15 avril 2017.



Le mercredi 20 avril 2016 — Vol. 44 N° 79

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science  
et de l'Innovation (5) : volet Stratégie numérique**

*(Onze heures dix-sept minutes)*

**Le Président (M. Cousineau) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

**Stratégie numérique**

La commission est réunie afin d'étudier le volet Stratégie numérique pour l'exercice financier 2016-2017. Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. M. Girard (Trois-Rivières) remplace M. St-Denis (Argenteuil); Mme Ouellet (Vachon) remplace M. Leclair (Beauharnois); et M. Caire (La Peltrie) remplace M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francis).

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci. Alors, nous procéderons à une discussion d'ordre général par blocs de 20 minutes, incluant les questions et les réponses. Puisque ce volet est d'une durée de deux heures, il n'y aura pas de remarques préliminaires et pas de remarques finales. Donc, vous pouvez prévoir, dans votre dernier bloc, peut-être des remerciements à la fin, mais donc il n'y a pas de remarques finales non plus.

**Discussion générale**

Alors, je suis maintenant prêt à recevoir une première intervenante. Mme la députée de Vachon. Alors, vous avez 20 minutes, à vous la parole.

**Mme Ouellet :** Bien, merci, M. le Président. Dans un premier temps, j'aimerais saluer la ministre du Développement économique. Ça fait plaisir de vous rencontrer sur le sujet de l'économie numérique. Vous me permettrez aussi, M. le Président, d'avoir des salutations très particulières pour ma collègue qui... à sa première séance en commission avec nous, donc, députée de Chicoutimi, donc de lui souhaiter bienvenue ici, dans les commissions parlementaires de l'Assemblée nationale, et de saluer également, là, les gens de la deuxième opposition. Donc, un sujet extrêmement... et de saluer l'ensemble des gens et collègues députés du gouvernement et des gens du ministère.

Donc, l'économie numérique, un sujet extrêmement intéressant, M. le Président, et je crois qu'on va s'entendre, de l'ensemble des côtés de la Chambre, qu'il y a des efforts importants à faire du côté du développement de l'économie numérique. Et là je lis un extrait, M. le Président, là, d'un document de la Fédération des chambres de commerce du Québec et il dit : «Si le Canada en général est en retard dans l'adoption [des] technologies de l'information, la situation au Québec est encore plus préoccupante...» Donc, effectivement, le Québec a pris du retard du côté de l'économie numérique, et c'est extrêmement important qu'on puisse investir, qu'on puisse aussi s'organiser. Parce que ce n'est pas juste une question d'investissement, c'est aussi une question d'organisation. Et ce n'est pas juste une question de technologie, c'est une question de société, l'économie numérique, parce qu'il y a plusieurs sujets qui viennent toucher à l'économie numérique dans l'organisation de notre société, parce qu'on dématérialise et on s'est beaucoup organisé, dans la société d'aujourd'hui, en fonction des territoires et de la matérialité. Donc là, il faut repenser nos façons de faire en fonction de la dématérialité, et donc je pense que ce sera très important.

• (11 h 20) •

Toutefois, M. le Président, concernant le plan qui est un peu actuellement présenté, on ne sait pas exactement, là, où s'en va la ministre du côté de l'économie numérique, mais c'est trop peu, trop lent. Il faudrait que ce soit plus et beaucoup plus rapidement, il y a vraiment urgence d'agir. Et j'ai vu certains commentaires, et plusieurs disent que, dans le fond, le plan québécois pour l'économie numérique ressemble malheureusement à s'y méprendre à un plan de soutien à l'innovation des années 90. Donc, il faut être beaucoup plus moderne que ce qui a été présenté.

Et je sais qu'il y a eu des consultations, mais malheureusement ça semble avoir été des consultations triées sur le volet, en vase clos et des consultations Web, avec les limites, quand même, que les outils Web peuvent avoir pour la question des consultations. Donc, je pense qu'on aura l'occasion de revenir, là, sur ces consultations-là, parce que ça va être important pour tout le futur de l'économie numérique d'ouvrir une conversation, et non pas de faire des consultations en vase clos comme ce qui s'est passé depuis maintenant.

Et, M. le Président, j'aimerais aborder un des éléments extrêmement importants qui touche plusieurs secteurs et, à ce titre-là, j'aimerais citer l'étude du Conseil québécois du commerce de détail qui, dans son mémoire, dit que «Revenu Québec estimait en 2012 — donc, c'est encore plus aujourd'hui, et c'est des estimations qui sont en général assez conservatrices — à 165 millions de dollars [en] pertes fiscales — donc, par année — subies par l'État québécois en raison des achats en ligne» pour les fournisseurs hors Canada et à 300 millions de dollars pour les achats en ligne de fournisseurs canadiens. Donc, on est à près de 500 millions de dollars de pertes fiscales, c'est énorme, reliées au commerce électronique.

J'aimerais que la ministre puisse nous présenter quelles sont les solutions ou les différents scénarios — il n'y en a peut-être pas juste un — qui sont à l'étude actuellement concernant le commerce électronique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Avant de donner... de prendre la parole, Mme la ministre, j'aimerais avoir un consentement pour se rendre à 11 heures... excusez, 13 h 15, parce que... Consentement?

**Des voix :** Consentement.

**Le Président (M. Cousineau) :** Consentement. Très bien. Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Parfait. Merci, M. le Président. Alors, vous me permettez d'abord de saluer l'opposition officielle et les gens de la seconde opposition, et de saluer également la nouvelle députée de Chicoutimi, que j'ai eu le plaisir de rencontrer dans d'autres circonstances, avant son élection. Alors, très contente de vous avoir comme collègue maintenant à l'Assemblée nationale.

La stratégie au niveau du numérique, il y a eu différentes consultations qui ont été effectivement effectuées, mais il m'apparaît évident, surtout dans un contexte de numérique, qu'il faut élargir le débat, qu'il faut nous assurer qu'il y ait une plus grande consultation, plus de personnes impliquées.

Lorsque l'on parle de numérique, on parle de cocreativité, on parle de s'associer avec des gens de différents secteurs qui vont pouvoir travailler ensemble à trouver des solutions porteuses pour le Québec. Le retard que le Québec a accumulé en matière de numérique, les gens en parlent, on en est très conscients, et c'est pour ça qu'il nous faut agir vite. Il y a différentes moutures qui ont été présentées, mais ce que je peux vous dire, c'est que, nous, ce que nous voulons déployer dans les prochains mois, c'est une réelle stratégie, qui va être plus englobante et qui va refléter le fait que cette cocreativité-là doit exister et doit apparaître de manière tangible, et non pas qu'on ait des consultations en vase clos, mais bien au contraire que ce soit beaucoup plus ouvert.

Le commerce électronique dont vous parlez particulièrement est un enjeu essentiel, notamment au niveau de tout ce qui s'appelle le commerce de détail. Pourquoi? Parce que, lorsque l'on parle du commerce de détail, ça représente environ, dépendant des années que vous regardez, mais grosso modo, 6 % de notre PIB. Et un des enjeux, on l'a vu récemment avec Le Château qui est en train de revisiter ses magasins, on le voit avec les compagnies qui prennent de l'expansion au niveau du reste du Canada, parce que, justement, le Conseil québécois du commerce de détail a tenu son sommet, et tout le monde me parlait de l'aspect essentiel du numérique, c'est qu'il faut vraiment adapter nos manières de faire, et de manière rapide. Donc, lorsqu'on regarde toute la stratégie du numérique, un des grands enjeux, c'est le fait qu'on peut embrasser de manière très large tout ce qui se passe et le garder à un niveau très théorique. Ce que nous voulons faire, c'est nous assurer de couvrir les différents éléments qui rejoignent le numérique, que sont l'éducation, que sont la santé, l'économie, mais on veut s'ancrer dans des éléments extrêmement tangibles avec des mesures très concrètes. Et c'est pour ça que, lors du dépôt du dernier budget, on a présenté des mesures très concrètes pour pouvoir accompagner les entreprises, mais il faut que ça s'inscrive dans un cadre plus global, plus établi, et c'est ce que nous allons faire, donc, dans les prochains mois avec la stratégie du numérique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Vachon.

**Mme Ouellet :** Merci, M. le Président. Oui, j'entends bien ce que dit la ministre, mais ma question était précisément sur les taxes. Donc, la perception des taxes, on sait qu'actuellement c'est un réel problème. Pour faire plaisir au député de Laval-des-Rapides, je peux nommer que, dans le cas d'Uber, en particulier, c'est un réel problème, mais ce n'est pas le seul cas, il y en a plusieurs.

Quelles sont les solutions actuellement à l'étude? Parce que, concrètement, là, je veux bien, là, qu'on discute, là, de l'intégration de l'ensemble des technologies, et ça, on va s'entendre là-dessus, ce ne sera pas difficile. Mais concrètement, dans les vraies solutions, là, parce que, là, c'est le temps d'agir, là, quelles sont les solutions à l'étude concernant les taxes pour le commerce électronique?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Écoutez, il y a eu un rapport Godbout qui a été présenté et qui formulait un certain nombre de recommandations par rapport aux taxes, par rapport spécifiquement au commerce électronique, et j'ai eu l'occasion de m'entretenir là-dessus avec mon collègue le ministre des Finances, et c'est présentement à l'étude auprès du collègue le ministre des Finances. Une fois que ces recommandations seront... ils auront terminé de regarder le tout, ils pourront formuler les recommandations de manière plus spécifique.

Ce qui est important également de noter, c'est que... Dans l'approche que nous allons avoir au niveau de la stratégie du numérique, c'est qu'on veut avoir un comité interministériel, parce qu'évidemment ça touche plusieurs de mes collègues : vous avez parlé d'Uber, donc le Transport, vous avez parlé de recettes fiscales, ça touche mon collègue du... ministre des Finances. Alors, ce qui va être extrêmement important, c'est qu'on ait ce comité ministériel. Et c'est justement ce que nous nous apprêtons à faire, là, dans les prochains jours, c'est de créer ce comité-là qui va nous permettre de discuter de ces enjeux-là au sujet de la stratégie du numérique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la députée de Vachon.

**Mme Ouellet :** Votre processus semble très lourd, donc comité ministériel toujours pas en place, alors que c'est un des mandats extrêmement importants.

Je suis un peu surprise d'entendre que la ministre dise que la question des taxes, c'est entre les mains de son collègue des Finances. Lorsqu'on est responsable de la stratégie numérique, je pense que c'est important aussi de s'occuper de ces dossiers-là. Et j'aimerais lui demander si, à ce moment-là, elle personnellement, elle est d'accord avec la solution qui est appuyée par le Conseil québécois du commerce de détail et qui est proposée par Marwah Rizqy, professeure de département de fiscalité à l'Université de Sherbrooke, qui est, à ce moment-là, d'imposer la responsabilité aux intermédiaires de paiement de la perception des taxes, ce qui se fait au Brésil, là, qui est communément appelé la solution brésilienne. Est-ce qu'elle serait d'accord avec cette solution-là?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** À cette question précise, je ne pourrais pas vous dire si je serais d'accord ou pas, à cette question précise là, et je pense que c'est la raison pour laquelle il a été... Quand j'ai accepté mes nouvelles fonctions, c'est donc au mois de janvier, une des choses qui m'apparaissaient évidentes, c'est qu'il y a différents sujets qui allaient toucher tout l'aspect de la stratégie numérique. Il est évident que... Et je ne peux pas répondre pour tous mes collègues sur tous les sujets, mais le comité ministériel qu'on est en train de mettre en place va être présidé par moi-même justement pour assurer un niveau de cohérence. Et, à ce moment-là, les recommandations qui vont être formulées au niveau du comité ministériel vont pouvoir être discutées de manière plus détaillée.

Donc, je ne peux pas vous dire sur cette mesure-là en particulier... il y a plein de mesures au niveau... Et c'est ça, l'enjeu, c'est ça, l'enjeu de la politique au niveau de la stratégie du numérique, c'est qu'il y a plein d'enjeux, il y a plein de dossiers. Et on peut les prendre à la pièce, et c'est justement ce qu'il ne faut pas faire. C'est d'avoir une vision beaucoup plus globale, établie, structurée pour parvenir à des solutions concrètes.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la députée de Vachon.

**Mme Ouellet :** Oui. Si la ministre dit qu'il y a plein de mesures qui peuvent être disponibles — et on est très ouverts — quelles sont les autres solutions qui pourraient être étudiées, concrètes, concernant la perception des taxes?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

(Consultation)

**Mme Anglade :** Alors, je peux... Si vous permettez, je vais me référer à ce que disait le rapport Godbout spécifiquement. Alors, on peut lire ça ensemble, si vous voulez : «La commission recommande que le gouvernement [...] entreprenne des discussions avec le gouvernement fédéral afin que [le] dernier accepte d'administrer, pour le compte du Québec, les inscriptions qui deviendraient obligatoires dans le régime de la TVQ pour les entreprises situées à l'extérieur du Québec effectuant des fournitures au Québec sans y avoir de présence physique ou significative.»

Je comprends qu'il y a une proposition qui est sur la table. Il pourrait avoir d'autres propositions sur la table, et c'est ce que nous devons étudier. Alors, vous voulez que je m'avance puis que je vous dise : Voici les différentes alternatives. Je ne les connais pas toutes. Il faut qu'on soit capables de toutes les mettre sur la table pour discuter de ça.

Et je comprends que c'est un enjeu, mais c'est la raison pour laquelle nous voulons nous asseoir et discuter avec l'ensemble des collègues pour trouver des solutions concrètes à ce volet-là.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la députée de Vachon.

• (11 h 30) •

**Mme Ouellet :** Oui, M. le Président. En fait, c'est un enjeu qui est quand même très majeur, l'enjeu de la perception des taxes sur le commerce électronique, parce qu'effectivement les entreprises du Québec sont sous-représentées dans le commerce électronique, et il faut les amener à être plus sur les plateformes pour faire du commerce électronique. Mais, si elles se retrouvent sur des plateformes de commerce électronique en concurrence avec d'autres entreprises qui, elles, ne perçoivent pas les taxes et que les entreprises québécoises perçoivent les taxes, tout de suite là, en partant, il y a une inégalité de traitement, il y a une concurrence déloyale. Donc, on va avoir, je vous dirais, deux efforts à faire : premièrement, d'amener les entreprises du Québec à être plus présentes sur les plateformes de commerce électronique et en beaucoup plus grand nombre, parce que c'est de plus en plus là que les gens achètent, mais, de l'autre côté, de s'assurer d'une équité de traitement, donc de s'assurer d'une perception des taxes.

Et j'entends bien la proposition qui a été présentée par M. Godbout, que ces entreprises-là soient inscrites au registre canadien. Mais la question suivante vient : Oui, mais, si elles ne sont pas inscrites, qu'arrive-t-il? Et c'est pour ça que je vous demande quelles sont les différentes solutions et c'est pour ça que je crois que la solution qui est proposée par Mme Rizqy, professeure de fiscalité de l'Université de Sherbrooke, doit être une des solutions qui doit être étudiée. Donc, je pense que ce serait important que vous l'ajoutiez et que, clairement, vous analysiez les avantages et les inconvénients de cette solution-là, parce que, je dois vous avouer, elle m'apparaît beaucoup plus concrète et beaucoup plus réalisable sur le terrain que celle que vous venez de me mentionner concernant l'inscription.

Et moi, je pense que, dans ce sens-là, étant donné que vous n'aviez même pas connaissance de cette proposition-là... Je pense que ce qui serait important, c'est de faire des demandes dès maintenant, et on va offrir toute notre collaboration

au gouvernement canadien — parce que, malheureusement, tant que le Québec ne sera pas indépendant, ça reste une compétence du gouvernement canadien — donc, sur les entreprises de cartes de crédit, donc, de faire des représentations dès maintenant au gouvernement canadien pour que cette question-là soit aussi regardée par le gouvernement canadien, hein? Parce que, malheureusement, nous ne pourrions pas décider, tant que le Québec ne sera pas indépendant, de cette question-là de façon autonome. Donc, je pense qu'il ne faut pas attendre toute la fin des consultations et, je ne sais pas dans combien de mois vous pensez aboutir à la fin de vos consultations, il ne faut pas attendre avant de faire des démarches auprès du gouvernement canadien, pour justement s'assurer de régler le plus rapidement, d'avoir une solution à cette problématique-là.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Alors, loin de moi l'idée d'être en attente de quoi que ce soit. Et, quant à la perception de nos... perspective de nos entreprises, je ne pense pas que nos entreprises, en tout cas celles que j'ai rencontrées, me disent qu'on serait mieux servis dans un Québec indépendant que dans un Québec à l'intérieur du Canada en ce qui a trait au commerce électronique.

Je vous dirais la chose suivante par rapport à la mesure spécifique, c'est que moi, je suis tout à fait à l'aise à ce qu'on l'étudie, tout à fait à l'aise à ce qu'elle soit regardée avec l'ensemble des recommandations qui seront faites. Donc, oui, on va l'inclure.

Le commerce électronique, on constate que les Québécois ont acheté, l'année passée, environ, pour plus de 6 milliards au niveau des achats faits en ligne. Par contre, de ces 6 milliards là, il y a environ 1,5 milliard qui était des achats qui ont été faits pour des entreprises québécoises. Donc, effectivement, l'offre des entreprises québécoises n'est pas là où elle doit être, et nous avons besoin d'investir de manière importante pour nous assurer qu'au-delà du fait qu'on a seulement 20 % de nos entreprises qui aient des sites Internet, ces sites Internet là soient transactionnels et qu'ils soient capables d'être réellement mis de l'avant pour pouvoir bénéficier de ça. Et je pense que l'ensemble des Québécois seraient très heureux de pouvoir acheter justement de nos entreprises qui sont locales, d'où le rattrapage que nous avons à faire. Ce qui va être important dans la stratégie du numérique, c'est de trouver des leviers qui vont nous permettre d'avoir un impact important. On peut s'éparpiller rapidement quand on parle de commerce électronique. Il va falloir que l'on trouve les moteurs qui vont nous permettre de faire des transformations.

Je vais vous donner un exemple qui est intéressant, à mon avis, c'est Pages Jaunes. Pages Jaunes était traditionnellement les bottins téléphoniques jaunes que tout le monde connaît, et qui a vu son revenu d'affaires chuter rapidement, jusqu'à tant que la portion du numérique commence à occuper 40 % de son chiffre d'affaires, 60 % de son chiffre d'affaires, avec des objectifs d'atteindre 80 % de son chiffre d'affaires. Mais, étant donné qu'ils sont en lien avec 10 000 entreprises au niveau du Québec, ça a une incidence sur la capacité de mobiliser les autres acteurs et de nous assurer que ça représente un levier sur lequel on peut bâtir, en fait, au niveau du commerce électronique.

Alors, la raison pour laquelle je parle de cet exemple-là en particulier, c'est que je pense que ce qu'il faut qu'on fasse, c'est de trouver les leviers pertinents qui vont nous permettre d'avoir un impact concret au niveau de la stratégie du numérique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. Deux minutes, Mme la députée de Vachon.

**Mme Ouellet :** Oui. Dans le budget que vous avez déposé, il est mentionné qu'il y a des consultations qui ont été menées à l'automne 2015. Est-ce que ce serait possible pour vous de nous fournir la liste des personnes ou des entreprises consultées?

**Mme Anglade :** Oui, bien sûr. Je ne vois pas de raison pour laquelle on ne serait pas... on ne pourrait pas fournir la liste — d'ailleurs, est-ce que vous l'avez ici? Alors, on l'a ici, on pourra le déposer ici pour que vous voyiez la liste des consultations.

Et je mentionne à nouveau que ce qui va être important, c'est d'élargir cette consultation-là, d'élargir de manière structurée, rapide, en cocréation, parce que c'est ça qui va faire la différence dans une stratégie numérique qui vise à créer plus de richesse au Québec.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. Une minute, Mme la députée de Vachon.

**Mme Ouellet :** Oui. Lorsque la ministre nous mentionne qu'elle souhaite élargir les consultations, est-ce qu'elle peut nous donner une idée de l'échéancier de quand elle souhaite réaliser ces consultations-là?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** On souhaite réaliser ces consultations-là cette année, mais l'annonce — ça va se faire en différentes phases, en différentes étapes — devrait se faire d'ici la fin de la session parlementaire.

**Le Président (M. Cousineau) :** Dernière question, Mme la députée de Vachon, rapide?

**Mme Ouellet :** Oui. Sans nécessairement... Je comprends que vous reteniez certaines informations pour votre annonce. Mais, sans nous donner le contenu de l'annonce, est-ce que vous pouvez nous donner quand même une idée de



la démarche? Donc, il va y avoir l'annonce. Ensuite, il va y avoir quoi? Une période de consultation? Ça va être quel genre de démarche que vous allez avoir?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Ce que l'on constate dans les meilleures pratiques qui ont été suivies dans d'autres pays, dans d'autres juridictions, c'est qu'il y a tout un processus de cocréation qui se met en place pour aller faire une consultation. Donc, ces processus-là peuvent être menés, sur une plus ou moins longue période, sur des sujets particuliers.

Donc, c'est ce que nous voulons faire, c'est de nous assurer qu'il y ait cette consultation-là qui soit faite de manière plus large. Bien, ce n'est même pas... Vous dites : Sans révéler de grands secrets. La réalité, c'est que ce que l'on veut faire, c'est de s'assurer que ces consultations-là touchent le maximum de personnes avec les outils de communication modernes, avec des plateformes ouvertes qui permettent d'avoir ces échanges-là.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. Alors, bon, je vais passer à un second bloc. Je suis prêt à reconnaître un député de la partie ministérielle. M. le député de Trois-Rivières, vous avez 19 minutes.

**M. Girard :** Merci beaucoup, M. le Président. Donc, c'est un plaisir, à mon tour, de saluer la députée de Chicoutimi — bienvenue à l'Assemblée nationale, c'est un plaisir de travailler avec vous — également saluer la députée de Vachon, le député de La Peltrie. Je veux également saluer Mme la ministre et toute son équipe, que je connais bien pour avoir été très près du ministère de l'Économie pendant les deux dernières années, saluer également mes collègues membres du parti gouvernemental.

On parle depuis tantôt du commerce électronique. Le commerce électronique, moi, j'y vois deux volets. Le premier volet, c'est vraiment le commerce électronique, c'est-à-dire la vente à des clients sur le marché. Et on a le volet qu'on appelle dans le jargon le B2B, «business-to-business», donc que nos entreprises ont à vendre à différentes entreprises. Hier, je parlais de certaines entreprises qui travaillent au niveau de l'aéronautique, entre autres, avec Boeing, avec Airbus. Ces entreprises-là se doivent d'avoir des sites Internet efficaces, se doivent d'être en mesure de pouvoir vendre en ligne, travailler de façon électronique avec d'autres entreprises.

Je vais me concentrer, dans mon intervention sur le commerce électronique — la députée de Vachon en a fait état — sur l'augmentation du commerce au niveau des consommateurs, le commerce en ligne. Je vais vous amener sur une étude qui a été faite par le CEFRIO, le CEFRIO qui est un organisme qui est soutenu, entre autres, par le ministère de l'Économie, qui est un organisme qui est spécialiste du commerce en ligne. Ils font des études année après année, ils travaillent également à trouver des façons d'aider nos entreprises, nos entrepreneurs. Comme vous savez, on a vu des commerces de détail, dans les dernières semaines, dans les derniers mois, qui ont peut-être plus de difficultés, comme Le Château, entre autres. Une des raisons, c'est vraiment le commerce en ligne qui vient, entre guillemets, nuire à ces points de service là.

Donc, au niveau du commerce en ligne, ce qu'on nous mentionne, la dernière étude du CEFRIO : un adulte sur deux au Québec a acheté en ligne au cours de la dernière année, et ça continue d'augmenter; un sur quatre a acheté en ligne au cours du mois précédant l'enquête et a dépensé en moyenne 295 \$. Donc, un Québécois sur quatre dépense en moyenne 295 \$ lors d'un achat en ligne. On nous mentionne qu'au niveau des domaines la mode représente 31 % — c'est un des gros secteurs d'activité au niveau de l'achat en ligne; l'électronique, 23 %, la musique, les films, les jeux vidéo, 17 %; les livres, 17 % également; articles de décoration, 14 %; voyages et transport, 10 %; et ensuite, bon, soins de santé, beauté, achat de billets de spectacle, etc.

• (11 h 40) •

Au niveau de la synthèse des résultats, on regarde... on nous mentionne, au niveau de la mode, entre autres, les gros joueurs : Sears, La Baie. On peut acheter également sur eBay. Au niveau de l'électronique, on parle beaucoup d'Amazon, d'Apple. Quand on parle de décoration de maison, on parle de Costco, on parle de Wal-Mart. Quand on parle de livres et de revues, on va parler de Renaud-Bray, d'Archambault. Donc, on voit qu'on a des entreprises québécoises qui sont en ligne. On en a qui le sont peut-être moins, donc d'où l'importance de soutenir nos entreprises au Québec.

Je veux vous amener... J'aime bien avoir des exemples concrets, deux entrepreneurs de la région de Trois-Rivières qui ont démarré une petite entreprise qui s'appelle WayOutfitters, MM. Francis Desrochers et Janel Boire-Paquette. C'est une entreprise de vêtements pour hommes entièrement en ligne, aucun point de service, tout se fait sur Internet. Ça fait tout près de deux ans que l'entreprise roule sur Internet et ça va très, très bien. Donc, c'est une nouvelle façon de vendre, c'est une nouvelle façon de pouvoir percer les marchés. Donc, on a des histoires à succès.

Une autre histoire à succès, j'ai eu le bonheur d'annoncer un montant d'argent du ministère de l'Économie pour aider l'usine Bestar, à Lac-Mégantic. On sait ce qui s'est passé à Lac-Mégantic. Donc, on travaille à relancer l'économie. L'usine Bestar de Lac-Mégantic, c'est un fabricant de meubles, un fabricant de meubles qui a amélioré beaucoup sa chaîne de production pour pouvoir livrer en temps réel des meubles sur commande. Une proportion de 65 % de sa production est exportée principalement aux États-Unis, et 80 % de toutes les ventes de Bestar se font en ligne via le commerce électronique. C'est une belle entreprise qui est située à Lac-Mégantic, et cette entreprise-là, avant l'annonce, employait 130 personnes, elle est rendue maintenant à 155 employés, et grâce au commerce en ligne, et ça permet de livrer aussi dans ce qu'on appelle, excusez l'anglicisme, mais le «just-in-time». Donc, les gens commandent en ligne, et, en quelques jours, ils vont faire le meuble, puis ils vont être capables de le livrer directement au domicile de la personne.

Donc, on voit qu'il se passe des belles choses au niveau de commerce du détail au niveau du commerce en ligne, il faut continuer, il faut vraiment continuer. Le gouvernement du Québec appuie, le CEFRIO entre autres, appuie certains programmes, était là pour aider Bestar à pouvoir continuer à améliorer sa productivité, à pouvoir continuer à exporter.

Donc, ma question à la ministre, c'est : Comment notre gouvernement peut continuer à aider nos entreprises à améliorer leurs prestations de commerce en ligne, à être plus présents, et, je dirais, autant au niveau des exemples que j'ai donnés au niveau de produits à la consommation, mais comment nos entreprises peuvent également être présentes en ligne pour d'autres entreprises, c'est-à-dire être des sous-traitants, être des fournisseurs de services pour les entreprises qui sont en Europe, qui sont aux États-Unis? Et comment on peut soutenir nos entrepreneurs, comment on peut travailler à améliorer nos prestations de service électronique?

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, M. le député de Trois-Rivières. Mme la députée... Mme la ministre, excusez-moi.

**Mme Anglade :** Pas de problème. Alors, je remercie mon collègue pour la question. Il est évident qu'il y a différentes mesures que l'on veut pouvoir mettre en place pour accompagner nos entreprises au niveau du commerce électronique. Et d'ailleurs, dans le dernier budget qui a été présenté, il y avait des mesures spécifiques d'accompagnement où on agit directement pour encourager les entreprises à investir dans les technologies et leur donner des crédits d'impôt par rapport à ça, ce qui permettrait de leur libérer un peu... de leur donner un peu d'air par rapport aux technologies qu'ils mettent en place. Et puis, évidemment, il y a le choix des technologies qui devra être fait et les liens avec les PME.

La raison pour laquelle je vais revenir sur l'importance d'avoir une ancre dans ce secteur qui est capable d'avoir un effet multiplicateur, c'est que c'est eux aussi qui vont transformer le reste des PME qui gravitent autour de cette ancre-là. Si on prend un exemple d'une entreprise qui a une centaine de fournisseurs qui interagissent avec elle, sa manière de faire les affaires, d'être payée, sa manière de pouvoir envoyer ses factures, si elle est vraiment à l'avant-garde, elle va faire en sorte que les PME, pour transiger avec cette entreprise-là, n'aient pas d'autre choix que de faire... de changer les manières de faire et les processus. Donc, ce que nous voulons trouver, ce sont les ancres qui vont nous permettre de transformer, avec un effet de levier, le reste des entreprises.

Puis je vous dirais que ce qui va être important également pour le Québec, parce qu'il y a vraiment plusieurs transformations d'un point de vue innovation au sens large : de voir quels sont les vecteurs qui vont être particulièrement importants. Je pense que le secteur, par exemple, du big data en est dans lequel il va falloir investir. Mais ce de quoi il faut être conscients, c'est la nécessité pour nous d'investir au niveau des ressources humaines, parce que les ressources humaines sont... ça va être l'élément pivot qui va faire en sorte qu'on va être capables d'avoir les bonnes personnes aux bonnes places pour développer ces secteurs-là.

Hier, on a eu l'opportunité de parler... puis d'ailleurs je devrais mentionner ça que ma collègue en face est également ingénieure, mais on a parlé de l'importance des sciences et de l'importance de sensibiliser les femmes dans les domaines de sciences et de génie. Ça fait partie, justement, des stratégies qu'il faut mettre de l'avant, qui vont nous permettre aussi de renforcer les secteurs qui sont porteurs pour le commerce électronique, qui sont porteurs pour l'économie numérique, qui sont porteurs pour les emplois qui sont présentement disponibles, mais surtout des emplois dont on ne connaît même pas encore la teneur et qui vont être inventés dans les 10, 15, 20 prochaines années. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. Oui, M. le député de Laval-des-Rapides.

**M. Polo :** Merci beaucoup, M. le Président. Je vais aborder avec la ministre, avec votre consentement, le sujet de l'entrepreneuriat et surtout l'entrepreneuriat technologique, puisque c'est le volet de la stratégie numérique que nous abordons ce matin. Je vais quand même faire un préambule, vous connaissez un peu ma démarche, M. le Président, quand je fais une intervention, je vais quand même faire un préambule pour faire un peu l'état de la situation de l'entrepreneuriat au Québec puis je vais donner un exemple, la région de Laval, pour laquelle ma collègue de Fabre et moi représentons deux des six circonscriptions.

Tout d'abord, il faut comprendre... il faut présenter le portrait de l'évolution de l'entrepreneuriat au cours des 10, 15 dernières années, qui a grandement évolué au Québec. L'indice entrepreneurial québécois a doublé au cours des 10, 15 dernières années, ce qui est déjà un témoignage de tous les efforts... Et là je regarde mon collègue de Jean-Lesage, qui a été... qui a coprésidé... qui a coannoncé, en 2011, si je ne me trompe pas, à l'époque avec l'ancien premier ministre Charest également, la version finale de tout un travail qui a été fait pendant plus d'un an, la stratégie entrepreneuriale, qui a permis de mobiliser un grand nombre d'acteurs de toute la province, que ce soit au niveau, bien sûr, économique, de l'éducation, que ce soit au niveau des organismes, etc., pour justement donner ce coup de pouce important pour stimuler, justement, les projets entrepreneuriaux et surtout aider, justement, notre indice entrepreneurial à avancer et à progresser.

Ceci dit, nous sommes toujours en recul face à la moyenne canadienne. Nous avons encore beaucoup de travail à faire à ce niveau-là. Mon collègue de Trois-Rivières a assumé les fonctions de ministre délégué des PME, a fait un énorme travail à ce niveau-là, notamment au niveau de la paperasse. Parce que vous savez que ça, c'est un obstacle important lorsque vient le moment pour un entrepreneur de se lancer, d'avoir cet éclair de génie et de pouvoir, justement, se sentir accompagné lorsqu'il y a des obstacles au niveau bureaucratique, au niveau de la paperasse. C'est définitivement des éléments qui viennent, si on peut dire, mettre les bâtons dans des roues, justement, sur cette inspiration que nous recherchons tous chez nos entrepreneurs, également.

Au-delà de cela, et vous le savez, j'en ai fait mention l'an dernier, j'en ai fait mention au cours des derniers jours également, M. le Président, nous avons, notre gouvernement, depuis les deux dernières années, la ministre a été interpellée sur ce sujet-là au cours des derniers jours également, nous avons à l'automne 2014, lors du pacte fiscal transitoire, annoncé que nous transférons la responsabilité du développement économique local et régional aux MRC. Pourquoi? Bien, en fait, lors de l'adoption du projet de loi il y a de cela un an, un peu plus qu'un an au mois de mars 2015, je pense que

c'était la veille de l'adoption du projet de loi, le Vérificateur général... Et je m'en souviens parce que mon collègue de Trois-Rivières m'avait, à ce moment-là, partagé, là, le rapport qui était encore tout chaud, qui venait d'être publié la journée même. Puis je pense qu'on avait une motion d'interpellation ce jour-là, également, sur ce même sujet. Le rapport du Vérificateur général donnait les détails, un peu alarmant, en fait, très, très, très navrant, très décevant, sur le soutien, l'utilisation des ressources destinées à ces entrepreneurs-là et, si on peut dire, la mauvaise gestion, la mauvaise utilisation de ces fonds-là, de ces ressources-là, qui, selon moi, viennent un peu expliquer ce recul, ce recul qui n'est pas uniquement culturel, qui n'est pas uniquement historique, mais qui est en fait aussi, de par un peu ce manque d'accompagnement, ce manque d'utilisation des ressources adéquates... ou adéquatement utilisées envers nos entrepreneurs à ces niveaux-là.

• (11 h 50) •

Je veux juste vous rappeler deux éléments très, très, très importants. Parce qu'il ne faut pas l'oublier, parce que nos collègues de l'opposition nous le rappellent, nous questionnent, nous blâment encore aujourd'hui, pourquoi on a démembré le réseau des CLD, les réseaux des CDEC à Montréal, pourquoi on a retiré ces ressources-là, etc. Mais ce qu'il faut dire, c'est qu'entre la fin des années 90 jusqu'au milieu des années 2010, malheureusement, il y a tout un historique sur lequel nous ne pouvons pas passer, ou éliminer, ou éviter d'en parler, qui vient expliquer, justement, en partie, ce recul au niveau de l'indice entrepreneurial au Québec.

En 2013, 51 % des CLD ont utilisé les actifs du Fonds local d'investissement, le FLI, pour payer des frais qui auraient dû, en principe, être assumés à même leur budget de fonctionnement. De 2011 à 2013, 43 CLD sur à peu près 120, si ma mémoire est bonne, 43 CLD ont utilisé des sommes provenant... donc à peu près un tiers des CLD ont utilisé des sommes provenant du FLI pour financer des dépenses liées à leur administration courante. Un fonds local d'investissement, ce sont des fonds destinés à soutenir l'entrepreneuriat, à soutenir, à financer des projets entrepreneuriaux, pas à payer à la semaine, si on peut dire, le chèque de paie des employés, quoique c'est très important, mais ce n'est pas à travers ces fonds-là qu'il fallait, disons, assumer ces responsabilités-là. Ainsi, environ 3 millions de dollars par année n'étaient pas disponibles pour aider ces entreprises.

Le deuxième point qui est également très, très important également à ce niveau-là, c'est l'utilisation optimale des FLI. En 2013, le taux de placement des FLI, pour l'ensemble des CLD, donc l'ensemble des presque 120 CLD, s'est établi à 53 %. Donc, finalement, il y avait 47 %, disons, la moitié de cet argent-là qui est resté sur la table. Plutôt que de soutenir des projets entrepreneuriaux, plutôt que de soutenir nos entrepreneurs, plutôt que de les accompagner, justement, dans leur inspiration, dans leur innovation, dans leur prise de risque personnel également, ces CLD, l'ensemble des CLD... — je cite le document — l'ensemble des CLD ont préféré laisser sur la table 47 %... 50 %... oui, 47 % de cet argent-là sur la table.

Ceci m'amène à faire un lien également avec tout un domaine de l'entrepreneuriat qui, en parallèle, en parallèle — je l'explique bien, en parallèle — en parallèle au réseau des CLD, s'est développé de par sa propre initiative, de par son propre sentiment d'indépendance, si on peut dire — puis je dis bien, ici, au niveau entrepreneurial, Mme la députée de... rappelez-moi le comté...

**Une voix : ...**

**M. Polo :** ...Vachon, exactement — indépendance économique, je précise ici.

Pourquoi je vous en parle? Parce que tout cet écosystème qui s'est développé au cours des cinq, six dernières années ne s'est pas fait... oui, avec le soutien de quelques organismes, mais s'est vraiment... quand je le regarde à Montréal principalement, s'est fait vraiment de par l'inspiration et même la prise de risque de différents acteurs montréalais.

J'aimerais donc vous parler de l'écosystème des start-up, si vous le permettez, M. le Président. Pourquoi? Parce qu'au cours des dernières années nous avons vu des activités, des événements, des organismes, des institutions qui se sont mobilisés, qui se sont concertés, oui, des annonces également, gouvernementales, comme par exemple le Fonds Teralys 1, Fonds Teralys 2, que ce soit le soutien à la rénovation et la mise en place de la Maison Notman à Montréal, que ce soit le soutien gouvernemental également auprès du festival international des startup de Montréal, qui, si je ne me trompe pas, l'été dernier, fêtait ses cinq ans, donc sa cinquième édition, mais ce qui est encore plus inspirant, c'est les histoires à succès, oui, c'est les histoires à succès.

Je vais prendre les deux minutes qu'il me reste, M. le Président, puis, peut-être, je vais inviter, à ce moment-là, la ministre à poursuivre sur le même sujet dans le bloc suivant, mais vous me direz si c'est possible. Donc, pourquoi je vous en parle? Parce que des histoires à succès au cours des neuf derniers mois, il y en a de très, très, très intéressantes. Regardez, il y a l'entreprise Breathe qui a fait une levée de financement de 20 millions. Il y a l'entreprise Lightspeed, un entrepreneur de XSilva, qui a été formé au SAJE, accompagnateur d'entrepreneurs il y a de cela à peu près une dizaine d'années. Son entreprise aujourd'hui a été capable de lever 80 millions de dollars l'automne dernier. Je vous nomme OMSignal, Hexoskin, PasswordBox, toutes des entreprises dans le domaine des start-up qui ont été capables, justement, d'aller chercher du financement au cours de la dernière année.

Je veux prendre la minute qu'il me reste pour souligner notamment l'entrepreneur L.-P. Maurice, l'entreprise Busbud, parce que je pense qu'il a partagé la scène la semaine dernière avec la ministre au Conseil du patronat du Québec. Busbud aujourd'hui, c'est plus de 32 employés. C'est un entrepreneur qui a vécu ce que c'est, l'écosystème entrepreneurial aux États-Unis, en Californie puis également à Boston, des régions reconnues pour justement l'entrepreneuriat start-up. Une entreprise fondée de par juste un voyage en Amérique latine il y a de cela moins de cinq ans, et les revenus... En 2012, il cofonde l'entreprise. En 2013, il obtient un financement de 1 million de dollars, en mai 2013; en juillet 2014, 9 millions de dollars pour augmenter sa capacité au niveau de ses employés à 32 employés, puis aujourd'hui on parle d'une entreprise qui a au-delà de 45, 50 employés et qui est... et une application qui permet de faire des réservations d'autobus partout dans le monde, partout dans le monde. Donc, ça, c'est un exemple. Combien de temps il me reste, M. le...

**Le Président (M. Cousineau) :** Il vous reste 10 secondes, le temps de me passer la parole.

**M. Polo :** Parfait. Donc, je vais poursuivre tout de suite après, au prochain bloc. Merci beaucoup, M. le Président.

**Le Président (M. Cousineau) :** D'accord. Alors, merci. Donc, le prochain bloc appartient à la deuxième opposition. Je reconnais le député de La Peltrie, qui est critique en matière de stratégie numérique. Alors, M. le député de La Peltrie... Entre autres.

**M. Caire :** Merci, M. le Président. Alors, permettez-moi de vous saluer, M. le Président, saluer la ministre, les collègues ministériels, les gens qui l'accompagnent, l'opposition officielle, ma collègue de Chicoutimi, dont c'est les premières études de crédits. Vous allez voir qu'on ne se chicane pas tout le temps, presque pas tout le temps.

M. le Président, j'ai pris connaissance, dans le budget, de la stratégie... bien, en fait, du financement de la stratégie numérique qui est proposé par le gouvernement. Je vous propose un petit exercice de calcul, puis après ça la ministre aura certainement l'occasion de me dire si je suis dans l'erreur. Il y a 236 688 entreprises au Québec. Selon une étude, il y en aurait 45 % qui auraient actuellement un site Web, ce qui veut dire qu'en gros il y a 130 000 entreprises qui n'ont pas de site Web au Québec. Dans le plan stratégique pour amener ces entreprises-là vers le commerce électronique, la première étape qui est suggérée, c'est effectivement que toutes ces entreprises-là se dotent d'un site Web. Si je regarde dans le budget, pour l'année 2016-2017, le crédit d'impôt qui est proposé par le gouvernement du Québec, sur les 12,8 millions alloués à la stratégie numérique cette année, ça représente 3,1 millions, ce qui veut dire que, si toutes les entreprises, les 130 000 entreprises qui n'ont pas de site Web décidaient d'en construire un et demandaient le crédit d'impôt, elles recevraient chacune 10 \$. Est-ce que la ministre pense que c'est un incitatif suffisant?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Bien, en fait, la réponse, c'est non, parce qu'évidemment la stratégie doit être beaucoup plus large que de parler simplement d'un incitatif de 3 millions. C'est pour ça qu'on parle de 162 millions de manière plus large dans le cadre de la stratégie du numérique. Ce qu'il va être important de faire, et, encore une fois, c'est de trouver... ce n'est pas simplement d'accompagner nos entreprises, mais c'est de trouver quels sont les accompagnateurs qui vont permettre aux entreprises de faire ces changements-là. Encore une fois, je reviens sur l'importance de trouver les ancres en matière de technologies. Ce qui transforme un milieu, ce n'est pas une entreprise après une autre, après une autre de manière séquentielle. Ce qui va transformer un milieu, c'est qu'une entreprise qui a affaire avec 200 PME, qui a affaire avec 300 PME change ses manières de faire et convertisse les PME autour d'elle de faire affaire de cette manière-là avec elle. C'est ça qui va transformer les choses. Alors, il faut qu'on soit capables de miser sur ces ancres.

La stratégie, de manière plus large, que l'on veut mettre en place va nous permettre d'identifier justement ces ancres-là. Je parlais tout à l'heure de Pages Jaunes, je reviens là-dessus pour montrer un exemple concret d'une entreprise qui n'était pas du tout dans le domaine il y a quelques années mais qui aujourd'hui fait affaire avec plus de 10 000 entreprises du Québec, qu'on soit capables de changer ces manières de faire là et d'avoir un impact réel. Il est évident qu'à court terme il y a des sommes qui ont été allouées dans cette première année là, qui sont modestes, il faut le reconnaître, c'est modeste pour un début, mais ce qui est surtout important, c'est la manière dont nous allons faire les choses en cette année qui va être cruciale, parce que c'est ça qui va nous permettre de déployer et d'accélérer le processus dans les prochaines années. Merci à vous.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. M. le député de La Peltrie.

• (12 heures) •

**M. Caire :** Oui, merci, M. le Président. J'entends ce que la ministre me dit, mais malheureusement c'est hautement théorique. La finalité, ça devrait être que ces entreprises-là puissent participer pleinement au commerce électronique, d'une façon ou d'une autre. La première étape serait qu'au moins toutes ces entreprises-là aient un site Web. Et on identifie assez clairement l'incapacité, pour les entreprises, à réaliser ça comme un obstacle vers ce qui devrait être la première étape. Or, la ministre le sait mieux que quiconque, la question financière ne peut pas être balayée du revers de la main.

Et là on est dans un contexte où seulement 21 % des entreprises... puis là je parle juste des entreprises du détail, là, qui sont les entreprises les mieux équipées en termes de commerce électronique, seulement 21 % de ces entreprises-là sont capables de faire ça. Le Québec est en retard, le Québec est très, très en retard. Et, pendant ce temps-là, la compétition — sur Internet, on s'entend tous qu'elle est mondiale — offre ses produits à notre marché, à notre clientèle, avec, évidemment — ma collègue le soulevait tout à l'heure — une fiscalité qui est beaucoup plus compétitive, un réseau de distribution qui est sans frais pour le consommateur. Et nous, on est empêtrés dans tous ces problèmes-là.

Donc, dans une perspective où on doit absolument procéder à un rattrapage — il faut courir, et là on court après un train qui est en marche, donc il faut courir très vite — je m'explique mal un investissement aussi modeste.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Un des éléments qui va être extrêmement important, et la raison pour laquelle je suis contente d'avoir sous le chapeau de l'Économie la stratégie numérique, c'est qu'il faut assurer une grande cohérence entre les plans que nous avons, d'un point de vue économique, qui touchent la science, l'innovation et la stratégie du numérique.

Je vais vous donner un exemple très concret. On a parlé la semaine dernière du manufacturier innovant. On a dit qu'on voulait allouer 500 millions additionnels au niveau du manufacturier innovant. Pourquoi je vous parle de ça? Parce

que, dans le manufacturier innovant, et j'ai bien pris soin de le préciser, il va falloir que l'on touche la robotisation, l'automatisation, les technologies de l'information également qui viennent toucher ces éléments-là. Et il est évident qu'il va y avoir des coupes qui vont se faire en parallèle, il est évident qu'il va y avoir des découpages qui vont se faire.

La stratégie du numérique doit venir en appui à tout le secteur du manufacturier innovant, doit venir en appui à notre secteur des exportations, doit venir en appui à notre secteur de l'entrepreneuriat, dont mon collègue parlait. Donc, on ne peut pas juste dire : Tout ce qu'il y a aujourd'hui dans le budget, c'est 3 millions pour la stratégie du numérique. C'est identifié comme ça dans le budget, c'est clair. Mais il y a d'autres volets qui touchent particulièrement les technologies de l'information. Il y a d'autres volets qui touchent particulièrement le manufacturier innovant. Il va falloir qu'on regarde ça de manière beaucoup plus transversale.

Et c'est le grand enjeu de la stratégie du numérique. C'est d'être capable de regarder ça de manière transversale, et pas de penser que l'on va faire une affaire en parallèle, qui va être complètement désincarnée de la réalité économique. Alors, il va falloir l'ancrer dans une réalité tangible au niveau économique, et ça joint justement le manufacturier innovant.

Alors, il se peut très bien que vous ayez des entreprises qui décident d'investir au niveau des technologies, que l'on va soutenir avec Investissement Québec, qui vont faire en sorte qu'ils vont développer des technologies de l'information, qui vont faire en sorte qu'ils vont développer des sites Web, et, non, ça ne passera pas spécifiquement par cette mesure-là. Parce que, cette mesure-là, ce qu'elle vise à faire, c'est à sensibiliser les entreprises, à les accompagner dans... qu'elles ont été identifiées, à les accompagner spécifiquement. Mais ça ne peut pas rejoindre l'ensemble du Québec, et c'est pour ça que nous allons avoir des plans plus larges qui vont interagir avec cette stratégie-là.

**Le Président (M. Cousineau) :** M. le député.

**M. Caire :** J'entends ce que la ministre me dit puis j'aimerais ça avoir plus de temps, parce qu'on pourrait passer l'ensemble des mesures qui sont touchées par le 12,8 millions. Mais, tu sais, on va souffrir des mêmes problèmes quand on parle de robotique, on va souffrir des mêmes problèmes quand on va parler de modernisation de nos entreprises. Le problème, c'est qu'on fait avec le numérique l'erreur qu'on a faite dans le secteur forestier : les entreprises ne se modernisent pas, n'investissent pas. On est en retard sur nos concurrents. Puis là on voit qu'il y a des investissements majeurs à faire puis on n'est pas au rendez-vous.

Mais je vais me contenter de ce volet-là du programme. Et, comme cette étape-là, elle est identifiée comme capitale, ça doit être la première étape pour l'ensemble des entreprises. Quel que soit le profil de l'entreprise, ça doit être la première étape. On parle de 10 \$ par entreprise, ça ne m'apparaît pas être un incitatif significatif. Moi, ce que j'aimerais savoir de la ministre, c'est quelles sont ses cibles. Pour elle, à la fin de l'année 2017, combien d'entreprises devraient avoir un site Web, devraient avoir pignon sur rue dans la Toile? C'est quoi, sa cible?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Merci. Si vous demandez combien d'entreprises devraient avoir pignon sur rue puis avoir un site Internet, je vous dirais que toutes les entreprises devraient en avoir. C'est ça, la réalité. C'est ça, la réalité dans laquelle on vit et c'est ça, la réalité des transformations qu'on doit opérer au Québec.

Maintenant, je veux juste revenir sur les montants d'argent, parce que je pense qu'effectivement vous vous concentrez sur l'enveloppe qui est de la stratégie du numérique, mais il y a un autre volet au budget qui est important. Et là je vous inviterais à lire la page B.116 au niveau du budget. La raison pour laquelle je parle de ça, c'est qu'il y a un élément particulier qu'on a voulu mettre justement au niveau du commerce de détail et du commerce... du commerce de détail et du commerce en gros. Parce qu'on sait à quel point... si on combine ces deux secteurs-là, ça doit représenter un 12 % de notre PIB, et à quel point c'est important. Et on s'est dit : Tout de suite, il faut qu'on soit capables d'accélérer ce processus-là. Et, justement, quand vous lisez cette page-là, ce que vous constatez, c'est que, pour accélérer l'appropriation des technologies numériques dans les entreprises québécoises et de permettre à un plus grand nombre d'entre elles de bénéficier du crédit d'impôt, on met de l'avant, dans le budget 2016-2017, ce crédit qui les encourage fortement à le faire. Et il n'y a pas de limite à ce crédit. Alors, tout le monde peut s'en prévaloir.

Maintenant, ce qui va être important aussi... Parce que, lorsqu'on parle aux entreprises, souvent elles n'ont pas la... elles ne connaissent pas tous les avantages qui sont présentés dans les budgets. Nous avons la volonté d'aller rencontrer des entreprises, de faire des tournées et de nous assurer que cette information-là soit divulguée. Parce qu'indépendamment de la stratégie du numérique il y a des outils concrets qui sont à leur disposition, qui leur permettraient d'utiliser des technologies modernes, novatrices qui leur permettraient d'avoir accès à des marchés internationaux par l'intermédiaire du Web. Alors, c'est possible, c'est disponible et il n'y a pas de limite. Donc, il y a des moyens qui sont là. Ce n'est pas identifié «stratégie numérique», mais clairement identifié «technologie numérique» dans le budget.

**Le Président (M. Cousineau) :** M. le député de La Peltrie.

**M. Caire :** Oui, M. le Président. Bien, la page du budget à laquelle fait référence la ministre nous ramène aux 3,1 millions de crédits d'impôt, d'une part. Et, d'autre part, je vais lui lire le paragraphe suivant qui dit : «Le montant total de ce crédit est limité à 50 000 \$ — donc, oui, il y a une limite — pour la durée d'application du crédit, ce qui correspond à un plafond cumulatif des dépenses admissibles de 250 000 \$.» Donc, oui, il y a une limite.

Ceci étant dit, la question que j'ai posée au ministre, ce n'est pas : Est-ce qu'il serait souhaitable que tout le monde ait un site Web? Moi, je pense que, quand on est dans un poste de leadership, il faut faire plus que des souhaits. Il faut

avoir des cibles, il faut avoir des objectifs. 236 688 entreprises au Québec. 45 % de ces entreprises-là ont un site Web. Avec la mesure dont la ministre nous a parlé, quelle est sa cible en 2017? Est-ce qu'elle veut que ça soit 50 %, 55 %, 60 %? Quelle est sa cible?

**Mme Anglade :** ...question spécifique posée par mon collègue, il n'y a pas de cible qui a été établie. Et la raison pour laquelle il n'y a pas de cible qui a encore été établie, c'est que, comme je disais tout à l'heure, il va y avoir un déploiement au niveau d'une stratégie. Avant de parler de cible, il faut d'abord parler d'une stratégie puis d'une approche, puis de voir qui est-ce qui va être consulté de manière plus large, de quelle manière. Ensuite découle de ça un certain nombre de plans d'action qui, eux à ce moment-là, ont des cibles de rejoindre un certain nombre d'entreprises. Et c'est là que ça va être déployé. Alors, je regrette de ne pas être en mesure de répondre spécifiquement à sa question, mais on comprendra et on conviendra également qu'avant d'établir cette cible-là encore faut-il qu'on me permette de déployer la stratégie du numérique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci. M. le député de La Peltrie.

**M. Caire :** Là, j'ai une divergence d'opinions majeure avec la ministre. Habituellement, on se donne un objectif puis, après ça, on se donne les moyens d'atteindre ces objectifs-là. Là, ce que la ministre nous dit, c'est : On a un budget. On demande aux députés de voter le budget. Après ça, il y aura une stratégie, là, qui sera concoctée en fonction du budget. Puis après ça on se fera des cibles. M. le Président, là je comprends pourquoi on a un budget avec, en moyenne... Et je le répète, là, pour quiconque voudrait se constituer un site Web et profiter du crédit, c'est un gros 10 \$ que vous leur offrez. Donc là, la ministre offre 10 \$ aux entreprises. Elle n'a aucune cible. Puis là je n'ose même pas parler d'échéancier, parce que j'imagine que je vais être traité d'hérétique.

M. le Président, ce qu'on constate, là, c'est que ce n'est pas sérieux, tout ça, là. Ce n'est pas sérieux. On ne peut pas penser que le Québec... Et, je le répète, là, on court après un train en marche. Alors, il faut courir plus vite que le train. Et là la ministre me dit : J'offre 10 \$ aux entreprises pour se faire un site Web, si ça leur tente; il n'y a pas de cible, il n'y a pas d'échéancier. Et ça, c'est supposé être le fer de lance de la stratégie numérique du gouvernement qui va permettre au Québec de rattraper son retard.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

• (12 h 10) •

**Mme Anglade :** M. le Président, ce qui n'est pas sérieux dans les propos qui sont tenus ici, c'est de faire croire qu'il y a une limite aux montants qui sont accordés. Il n'y a pas de limite au crédit. S'il y a plusieurs entreprises... et je serais la première à être enchantée de l'entendre qu'il y a plusieurs entreprises qui veulent se prévaloir de ce crédit-là, elles peuvent le faire. Donc, dans vos calculs, quand vous dites que c'est 10 \$, c'est faux, c'est inexact. La raison pour laquelle c'est inexact, c'est qu'elles peuvent... il n'y a pas de limite à ce montant-là. C'est une estimation par rapport à ce qui a été présenté.

Il faut courir, effectivement, parce qu'il y a un train qui est en marche, effectivement. Mais le député va convenir avec moi qu'il faut, tout le monde, qu'on tourne dans la même direction et pas dans toutes sortes de directions, et c'est pour ça que c'est important de mobiliser les acteurs et c'est pour ça que c'est important d'avoir une démarche qui va nous assurer de la cocreation avec les leaders dans les différents secteurs d'activité, qui va nous permettre d'obtenir des résultats. On ne peut pas juste dire : On va aller faire du numérique, de manière générale. Il faut qu'on se donne des moyens de le faire.

Quant aux échéanciers, loin de moi de penser que c'est une question qui est hérétique, M. le Président, bien au contraire. Il va y avoir des échéanciers, que je compte certainement respecter.

**Le Président (M. Cousineau) :** M. le député de La Peltrie.

**M. Caire :** Une première bonne nouvelle, M. le Président.

Sur les limites des crédits d'impôt, je veux juste aviser la ministre que c'est un document d'Investissement Québec qui explique la mesure, le crédit d'impôt, et qui dit, et je vais relire pour le bénéfice de la ministre : «[Il s'agit] d'un crédit d'impôt [remboursable] égal à 20 % des dépenses admissibles liées à un contrat [en] intégration [en] technologies de l'information admissible. Le montant total de ce crédit est limité à 50 000 \$ pour la durée d'application du crédit, ce qui correspond à un plafond cumulatif des dépenses admissibles de 250 000 \$.»

Est-ce que je comprends que la nouvelle ministre du Développement économique est en chicane avec le président, et là on joue dans le même film que précédemment? Parce qu'eux autres, ils disent qu'il y en a une, limite au crédit d'impôt, là.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**M. Caire :** Puis cette mise à jour là a été faite le 17 mars.

**Mme Anglade :** Oui, monsieur... Je connais le député de La Peltrie assez pour savoir qu'il est très intelligent, qu'il comprend très bien ce que je veux dire quand je parle de limite.

Là, vous parlez d'une limite au niveau de l'entreprise. Je dis que toute entreprise peut se prévaloir de ce crédit-là. Auquel cas, il n'y a pas de limite au nombre d'entreprises qui décideraient de procéder de cette manière-là. On ne parle pas du 50 000 \$, on parle du fait que toutes les entreprises peuvent se prévaloir de ce crédit d'impôt là. Alors, il n'y a pas...

alors, si vous avez... Alors, vous pouvez approcher toutes les entreprises. Si vous en connaissez, vous devriez les encourager, justement. Et, au contraire, on est très alignés avec Investissement Québec, et c'est...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Cousineau) :** Attention! Non, il ne faut pas... Premièrement, il ne faut pas parler en même temps, faites bien attention. Et puis vous avez une question de règlement, monsieur...

**M. Caire :** Non, ce n'est pas... Non, c'est simplement que mon propos initial a été très clair, a été très clair.

**Le Président (M. Cousineau) :** Non, on va laisser... M. le député de La Peltrie...

**M. Caire :** J'ai dit qu'il y avait 130 000 entreprises qui n'avaient pas de site Web.

**Le Président (M. Cousineau) :** ...on va laisser la ministre... on va laisser la ministre terminer.

**M. Caire :** Non, mais, M. le Président, elle ne... c'est parce que...

**Le Président (M. Cousineau) :** Oui, mais elle va terminer, puis après ça vous prenez la parole. Allez-y, terminez, Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Il y a plusieurs entreprises, effectivement, qui n'ont pas de site Web, on parle de milliers, de dizaines de milliers d'entreprises qui n'ont pas de site Web, et il faut qu'on trouve un moyen de nous assurer... Au-delà même du site Web... Parce que le site Web, c'est juste la première étape, il y a beaucoup d'autres choses qui doivent rentrer en ligne de compte, au-delà même du site Web.

Mais mon propos est le suivant. La question que vous dites, c'est : Vous allez limiter le nombre d'entreprises. Alors, non, alors...

**Le Président (M. Cousineau) :** Est-ce que vous avez terminé, Mme la ministre?

**Mme Anglade :** Non, je n'ai pas terminé, excusez-moi, M. le Président.

**Le Président (M. Cousineau) :** Bien, prenez quelques secondes encore, c'est parce que c'est le temps de parole aussi au député.

**Mme Anglade :** Je veux juste qu'on clarifie. Lorsque vous me dites qu'on limite le nombre d'entreprises, toutes les entreprises peuvent avoir accès à ce crédit d'impôt là. Par contre, si vous me parlez de la limite à l'intérieur même d'une même entreprise, là-dessus on va s'entendre. Là-dessus, on va s'entendre si vous me parlez d'une entreprise spécifique, si c'est ça, votre question.

Et j'aimerais juste préciser, M. le Président, que mes relations avec le P.D.G. d'Investissement Québec vont très bien.

**Le Président (M. Cousineau) :** Alors là, je vais passer la parole au député de La Peltrie, mais, écoutez, pour éviter, là, ce genre de débat, il faut passer par le président, d'accord? Ça va bien, alors passez par le président, ça va être plus facile pour moi puis pour l'enregistrement. Allez-y, M. le député de La Peltrie.

**M. Caire :** M. le Président, depuis le début — puis moi aussi, je pense que la ministre est une femme intelligente, là, j'en suis convaincu — depuis le début, je dis : Il y a 130 000 entreprises au Québec qui n'ont pas de site Web. Si on prend le 3,1 millions de crédits d'impôt et qu'on le répartit sur... Parce qu'effectivement moi, je dis : Toutes ces entreprises-là vont vouloir bénéficier du crédit d'impôt, il ne sera pas limité, le nombre d'entreprises, toutes les entreprises... Même, à la limite, on pourrait dire que les 236 688 entreprises pourraient le vouloir. Celles qui ont déjà un site Web pourraient le vouloir pour améliorer leurs sites Web ou faire quelques modifications. Donc, c'est encore moins que ça, le montant moyen par entreprise pour franchir cette première étape-là. Moi, j'étais gentil, je limitais ça aux 130 000 entreprises qui n'en ont pas, de site Web, puis je leur disais : Vous mettez 10 \$ sur la table. C'est ça, la moyenne, là.

Là, la ministre me dit : Oui, mais limitez-vous pas juste au crédit d'impôt, il y a d'autres mesures. Oui, mais la mesure qui nous permet de franchir la première étape... Il faut faire un premier pas avant d'en faire un deuxième. Ça, c'est juste le gros bon sens. Elle dit : Oui, mais c'est juste un incitatif. Ça fait que, là, j'ai l'impression, là, qu'on joue sur les mots parce qu'on se rend compte que la mesure, elle est totalement insuffisante, elle ne permettra pas de rattraper le train après lequel on court. Et ce n'est pas vrai qu'en donnant un crédit d'impôt de 10 \$ en moyenne par entreprises qui n'ont pas de site Web on va permettre à ces entreprises-là de franchir ce premier pas qui est fondamental, qui est majeur, qui est la première étape et sur lequel le ministère de la ministre devrait mettre l'emphase.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** On s'entend sur beaucoup de choses avec le député de La Peltrie, sauf une : dans la compréhension des enjeux. Le 3,1 millions auquel vous faites référence n'est pas une enveloppe fermée, elle n'est pas une enveloppe fermée,

ce qui veut donc dire que toutes les entreprises qui veulent s'en prévaloir peuvent s'en prévaloir, ce qui veut donc dire que le calcul à partir duquel vous faites le premier calcul, avec le 3,1 millions, est la mauvaise approche à prendre. S'il y a plusieurs entreprises qui veulent se prévaloir de ce montant-là, elles peuvent le faire. Encore une fois, ce n'est pas une enveloppe qui est fermée.

Alors, ça permettra effectivement à plusieurs entreprises de faire la première étape puis d'avoir un site Internet, qui vont les amener plus loin. Et ce n'est qu'une première étape, il va falloir qu'il y ait beaucoup d'autres choses qui viennent, notamment avec la stratégie qui va être déployée.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Merci.

**Le Président (M. Cousineau) :** M. le député de La Peltrie.

**M. Caire :** Parfait. Ce que la ministre nous dit, c'est que l'ensemble des 236 688 entreprises pourront bénéficier de ce crédit d'impôt là pour un montant maximal de 50 000 \$. Est-ce que la ministre nous garantit aujourd'hui que les sommes vont être au rendez-vous? Parce qu'on est très, très, très loin du 3,1 millions, là. Là, on vient de changer de registre, pas à peu près, là.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre, réaction?

**Mme Anglade :** ...ne refusera aucun des projets. Et je serais enchantée qu'il y en ait énormément, au Québec, de personnes qui veulent se prévaloir de ce crédit-là.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. M. le député de La Peltrie, il vous reste presque cinq minutes.

**M. Caire :** Oui. Parfait, M. le Président. L'autre élément qui a été identifié... On parle évidemment de la deuxième étape, puisque la ministre me dit : Pas de problème pour la première étape, c'est : pas de problème. On ne refuse personne, 50 000 \$, là, toutes les entreprises du Québec aujourd'hui comprennent qu'elles pourraient avoir droit à un crédit d'impôt de 50 000 \$, ça, il n'y a personne à qui on va dire non. Ne tenez pas compte du 3,1 millions qui est écrit dans le budget, ce n'est pas ça, le vrai chiffre. Le vrai chiffre, c'est tant qu'il y a de la demande, jusqu'à concurrence de 50 000 \$.

La deuxième étape, c'est la concurrence de nos voisins. Grave problème, on a une fiscalité qui n'est pas compétitive par rapport à nos voisins et des réseaux de distribution qui ne sont pas compétitifs par rapport à nos voisins. Or, dans la stratégie numérique, pour le commerce électronique, et je rappelle qu'on court après un train qui est en marche, je ne vois rien là-dedans qui va permettre à nos entreprises de se battre à armes égales avec les entreprises étrangères.

Donc, est-ce que la ministre peut nous dire qu'il y a finalement une autre possibilité, pour les entreprises qui voudraient faire du commerce électronique, de franchir cette deuxième étape?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Une question de clarification, M. le Président : Lorsque l'on parle d'armes égales par rapport aux autres juridictions, est-ce qu'on parle spécifiquement du commerce électronique, ou vous parlez de taux d'imposition de nos entreprises et de les rendre plus compétitives de manière plus large?

**Le Président (M. Cousineau) :** M. le député de La Peltrie.

**M. Caire :** Bien, pour aujourd'hui, parce que... oui, mais, pour aujourd'hui, je parlerais simplement du... Compte tenu du très peu de temps qu'on a pour échanger, la ministre et moi, je me contenterais du commerce électronique, mais effectivement la question plus large devrait être abordée. Mais, pour aujourd'hui, là, je demanderais de se limiter au commerce électronique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Bien là, vous parlez du taux d'imposition. Alors, je veux juste comprendre votre question spécifique. Vous dites : On n'est pas...

**M. Caire :** ...

**Le Président (M. Cousineau) :** Attention!

**M. Caire :** La fiscalité, la taxation. Excusez-moi. Non, mais, pour préciser à la ministre, effectivement on parle de taxation.



**Mme Anglade :** Parce qu'à l'intérieur du budget il y a différentes mesures qui ont été mises de l'avant justement pour nous assurer d'une moins grande taxation de nos PME, pour réduire le taux de taxation des PME pour qu'elles soient encore plus compétitives au niveau des autres juridictions. Donc, on est dans un processus permanent où, chaque année, il y a eu des mesures qui ont été prises pour nous assurer de réduire justement le taux d'imposition de nos petites entreprises notamment, de nos PME, notamment les PME manufacturières, pour arriver à un niveau beaucoup plus favorable au niveau de nos entreprises. Donc, oui, nous sommes constamment en train de revoir le niveau de taxation de nos petites entreprises. Il y a des mesures concrètes qui ont été mises au budget.

**Le Président (M. Cousineau) :** Deux minutes, M. le député de La Peltrie.  
• (12 h 20) •

**M. Caire :** Oui. Oui, merci, M. le Président. En fait, je vais reposer sensiblement la même question, mais touchant le même volet : Est-ce que la ministre a une cible quant aux parts de marché qu'elle souhaite voir les entreprises québécoises accaparer sur le commerce électronique? Parce que, là, elle me dit : Bon, sur la fiscalité, on travaille à être de plus en plus compétitifs. Sur la distribution, je n'ai rien entendu, mais, bon, peut-être pourrait-elle aborder cette question-là aussi dans sa réponse? Et, sur les cibles qu'elle s'est fixées sur la part de marché des entreprises québécoises dans le commerce électronique, est-ce qu'on peut savoir s'il y en a ou, comme pour le reste, là, on verra un peu plus tard?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** On ne s'est pas donné de... Je vais répondre de la même manière que j'ai répondu à la dernière question : Il faut d'abord qu'on établisse la stratégie puis qu'ensuite on soit capables de se donner des cibles sur la part de marché qu'on souhaite voir accaparer par les différents secteurs. Puis vous conviendrez avec moi qu'on parle de plusieurs secteurs différents, de plusieurs marchés différents. Est-ce qu'on parle du marché américain? Est-ce qu'on parle du marché ontarien? Est-ce qu'on parle du marché européen avec l'entente européenne qui va arriver... qui va entrer en vigueur dans les prochaines années? Donc, je pense que la question que vous posez, c'est : On veut que nos entreprises soient plus compétitives, on veut qu'elles soient beaucoup plus productives, on veut qu'elles acquièrent plus de parts de marché. Et, à cette valeur-là que vous voulez savoir dans quel secteur, dans quel domaine, sur quel segment géographique, la question mérite plus qu'un 30 secondes de réponse et un détail quadrillé de comment est-ce qu'on approche les secteurs par marché et par géographie.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci. Peut-être une dernière question rapide, M. le député de La Peltrie.

**M. Caire :** Je conviens avec la ministre que ça mériterait plus de temps. Malheureusement, je n'en ai pas. Puis, si jamais la partie ministérielle est disposée à me laisser le sien, là, je vais le prendre, pas de problème. En fait, je vais préciser ma question, parce qu'on parlait de volume de ventes. Au Québec, on parle de 1,9 à 3,9. Est-ce que la ministre a une cible pour augmenter ça? On parle d'une moyenne espérée à 7,8.

**Le Président (M. Cousineau) :** D'accord. Alors, la ministre prend en considération votre question puis elle pourra peut-être y répondre, parce que ça termine le temps de votre bloc. Vous aviez 24 minutes. Je suis prêt à reconnaître maintenant la partie ministérielle. M. le député de Laval-des-Rapides, pour 19 min 30 s.

**M. Polo :** Merci, merci beaucoup, M. le Président. Avec la solidarité de mes collègues, je poursuis mon intervention que j'ai débutée lors du bloc précédent. Je citais ou je donnais en exemple, M. le Président, un entrepreneur, L.-P. Maurice, et une entreprise, Busbud, dans le quartier du Mile End, à Montréal, qui vit une croissance phénoménale au cours des dernières années. Puis pourquoi je voulais donner un exemple? Parce que je terminais en vous expliquant comment cette croissance s'est effectuée au cours des quatre dernières années, à partir de l'année de fondation, mais également à partir du premier million de dollars qu'ils sont allés chercher, là, en 2014 pour par la suite... pardon, en 2013, pour par la suite... À l'été 2014, ils sont allés chercher 9 millions de dollars en financement, ce qui leur a permis de croître ou d'augmenter leurs équipes à 32 employés, puis aujourd'hui, si je ne me trompe pas, ça tourne autour de 40, 45 employés.

Ceci dit, il y a des éléments très intéressants à cette entreprise-là, parce que Busbud, aujourd'hui, a plus de... quotidiennement... non, sur une base hebdomadaire, c'est plus de 1 million de routes de départ, de façon hebdomadaire, à travers le monde. C'est 1 500 opérateurs ou transporteurs, donc des compagnies d'autobus, au niveau mondial, avec lesquels Busbud a des ententes et c'est plus de 325 000 routes... de différentes routes d'autobus qui sont accessibles à travers une simple application qui a été lancée, là, au mois d'avril 2015, une simple application gratuite disponible, là, pour les téléphones mobiles.

Pourquoi je vous en parle? Parce que... Puis je vais vous donner aussi un autre bref exemple de la façon comment cet écosystème se développe, mais également de la façon comment... de laquelle également les actions gouvernementales permettent aussi de créer ou de stimuler l'entrepreneuriat au niveau des start-up dans un domaine comme les jeux vidéo.

À l'été 2014, j'ai eu l'occasion de rencontrer la ministre de l'Économie, à l'époque présidente de Montréal International, et puis elle faisait très bien... elle assumait très bien ses responsabilités en tant que présidente de Montréal International puisqu'elle représentait à l'époque... elle faisait des représentations sur la diminution du crédit d'impôt, crédit d'impôt que nous avons annoncé lors du budget 2014-2015, crédit d'impôt qui affectait notamment l'industrie des jeux vidéo, et autres, mais ce que j'ai retenu, entre autres, de cette rencontre-là, c'est comment cette économie-là, cette industrie, qui s'est développée au cours des 15 dernières années, était inexistante à Montréal et au Québec il y a de cela

15 ans. Aujourd'hui, c'est plus de 12 000 emplois directs associés à cette industrie-là. Puis, bien sûr, on connaît les grands noms : Warner Bros., Ubisoft, et compagnie. On connaît moins bien les petites entreprises, les petits entrepreneurs, qui... Ce sont justement les «spin-off» de ces grandes entreprises qui se sont lancées en affaires, qui, aujourd'hui, réussissent non seulement à vivre, mais à faire vivre un grand nombre, justement, de Québécois associés à cette industrie-là. C'est les entreprises également dans le domaine des start-up, c'est des «spin-off» de ces entreprises-là associées à une industrie du jeu vidéo.

Pourquoi je vous fais mention de ça? Parce que j'ai vécu une expérience il y a de cela trois semaines, monsieur... une expérience hallucinante, je devrais dire, non pas avec des produits hallucinogènes, là, mais plutôt une expérience de réalité virtuelle. J'ai visité, dans le secteur du Mile End, une entreprise qui s'appelle MinorityVR, qui m'a démontré, qui m'a présenté différents produits qui sont en développement avec des jeux vidéo, puis également l'utilisation, également, de ces appareils-là avec du contenu de la télé conventionnelle, mais de quelle façon ces appareils-là vont modifier grandement, dans les années à venir... Il y a toute une niche à ce niveau-là, toute une niche qui est en train de se développer au niveau de la réalité virtuelle. Et ce qui est impressionnant, et je ne sais pas si vous consommez les films où, si on peut dire, le contenu... Et je ne sais pas si c'est indirectement relié à la question de notre collègue de Vachon, là, mais le contenu de Netflix, mais il y a aujourd'hui une tendance qui est en train de s'effectuer, des gestes concrets qui sont en train d'être effectués par Netflix pour traduire... convertir tout leur contenu afin qu'il soit accessible à travers ces appareils de réalité virtuelle de façon à ce que vous pourrez vivre l'expérience de la télévision, des films, des reportages, des documentaires, et tout ça, avec une expérience sensorielle beaucoup plus augmentée, beaucoup plus développée, complètement nouvelle. Et donc ça amène justement, à travers des start-up comme MinorityVR de Montréal... Ils sont justement en train d'exploiter, développer cette niche, non seulement au Canada, mais également aux États-Unis.

Je reviens, M. le Président, sur l'indice entrepreneurial au Québec et je tiens ici à faire honneur également à mon collègue de Jean-Lesage par rapport à tout le travail qui a été effectué notamment au niveau de la stratégie entrepreneuriale, stratégie qui misait sur cinq axes : valoriser une reconnaissance collective des entrepreneurs; développer un système d'éducation promoteur de qualité entrepreneuriale; troisièmement, soutenir un appui à la création, à la croissance et au transfert d'entreprise; optimiser une simplification et une réduction des démarches administratives — puis ça, mon collègue de Trois-Rivières a travaillé énormément, il a d'ailleurs reçu un prix de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, pour le prix Coupe-papierasse, à ce niveau-là; et, en dernier lieu, dynamiser une action renforcée et concertée sur le terrain. Je vous fais sourire, hein?

Mais, ceci dit, M. le Président, pourquoi je reviens sur l'indice entrepreneurial? Parce qu'il y a encore du chemin à faire. Quand je disais antérieurement que nous avons fait des pas de géants au niveau de l'indice entrepreneurial au Québec, je voulais dire la chose suivante : En 2009, le taux d'intention, au Québec, de se lancer en affaires se situait à 7 %. Dans le reste du Canada, c'était 7,6 %. En 2014, puis c'est les données de la Fondation de l'entrepreneurship, c'est les données les plus récentes que j'ai ici, à ma disposition, le Québec, le taux d'intention se situait à 19,1 %, en 2015, à 20,1 %, et le reste du Canada, pour lequel nous avons l'information en 2014 seulement, à 27,6 %. Donc, il y a eu un progrès, des pas de géant qui ont été faits au niveau des intentions. Presque le triple des intentions, dans une période de six ans, a été fait, justement dû grandement au travail de mon collègue et de notre gouvernement à l'époque. Ceci dit, la progression des intentions au niveau entrepreneurial dans le reste du Canada a progressé de façon plus importante qu'au Québec.

• (12 h 30) •

Pour une région comme Laval, M. le Président, je vais vous donner un exemple concret de quelle façon l'entrepreneuriat et les intentions entrepreneuriales se démarquent... ou les informations que nous avons à notre disposition. En 2015, si je ne me trompe pas, c'était en 2014... 2015, oui, mars 2015, la Fondation de l'entrepreneurship, à la demande de la ville de Laval et du CLD de Laval, Laval Technopole, publiait un rapport sur l'état de l'entrepreneuriat à Laval. Au niveau des intentions, ce que nous pouvons voir... Puis vous allez voir que tout ça se recoupe et vous allez comprendre pourquoi je fais un lien entre l'entrepreneuriat, l'industrie des start-up et, bien sûr, Laval. Au niveau de l'indice entrepreneurial pour la région de Laval, l'indice se situait à 16,6 %, légèrement en recul face à la moyenne québécoise, donc, pour l'année 2014, qui était de 19,1 %. Par contre, pour les jeunes, pour les jeunes, on parle d'un indice d'intention de se lancer en affaires de 30,1 % et, dans le cas des immigrants, des nouveaux arrivants, des personnes vivant au Québec depuis cinq ans et moins, on parle d'un indice ou d'un taux de 33,6 %. Ça, c'est deux clientèles auprès de qui l'aversion du risque est beaucoup moins importante que dans la moyenne québécoise auprès de d'autres clientèles de notre société.

Pourquoi je vous en parle? Parce que, quand vous regardez, par exemple, les 35 ans et plus, au niveau uniquement des intentions, c'est trois fois moins que les immigrants et presque trois fois moins que les jeunes. On parle d'un indice, d'un taux d'intention de se lancer en affaires de 11,7 %. Donc, vous conviendrez qu'il est important de saisir, de stimuler non seulement nos jeunes lorsqu'ils sont sur les bancs d'école, mais par la suite, justement, de leur offrir ces ressources-là et de les stimuler à leur très jeune âge pour, justement, pouvoir les accompagner dans leur démarche entrepreneuriale, dans leur imagination, dans leurs innovations à ce niveau-là.

Au niveau de leur démarche, et c'est là aussi qu'il y a... On le voit, entre l'intention et la démarche, il y a quand même, si on peut dire, une marche sur laquelle il est normal... Les gens peuvent avoir l'intention puis, par la suite, prendre les mesures, prendre action pour, par la suite, faire les démarches. Il y a toujours une marche de recul. Pour les jeunes, pour la région comme Laval, on parle de 10,8 %, donc, déjà en partant, il y a un recul de 66 % entre les intentions et la démarche. Par rapport aux immigrants, on parle à peu près le même ratio, donc, entre leur intention de 33,4 % et leur démarche à 11,9 %. Donc, ça se situe à ce niveau-là.

Pourquoi je vous parle des intentions, pourquoi je vous parle des démarches? Parce qu'au niveau de l'entrepreneuriat au niveau start-up, c'est clairement le type d'entrepreneuriat où nous avons un avantage et une opportunité immenses à

justement se distinguer et se projeter au niveau international. Pourquoi? Parce que 2 % à 3 % des PME ayant le plus grand potentiel de croissance, justement, sont dans ces PME, si on peut dire, avec haut taux de croissance, haut taux d'innovation, à ce niveau-là.

Je vais vous donner quelques éléments des principales caractéristiques relevées par une étude du CEFRIO en 2012 sur, justement, l'économie numérique, M. le Président : «Elle accélère le rythme de l'innovation et de la diffusion des nouveaux biens et services. Elle entraîne des gains d'efficacité chez les utilisateurs. Elle transforme les façons de faire et conduit à de nouvelles activités économiques. Elle est un des moteurs de l'économie verte [également]. Elle mobilise des investissements massifs en capital de risque qui s'accompagnent d'une exigence de rendement important. Elle conduit fréquemment à l'acquisition de positions dominantes sur le marché. [Et] elle est en mutation rapide et perpétuelle dans tous les secteurs, de sorte qu'il est difficile d'y déceler des points de stabilité. Elle donne parfois lieu à des nouveaux modèles d'affaires permettant aux nouveaux acteurs de bouleverser les leaders traditionnels installés — je fais un petit clin d'oeil à notre collègue de Vachon qui s'intéresse particulièrement au dossier Uber, à ce niveau-là. Elle multiplie de façon systématique les lieux d'établissement de la consommation. L'usage d'Internet a [également] pour effet d'accroître de 10 % la productivité [de ces] PME [également].»

Au niveau de la transformation numérique de l'entreprise, elle fait appel, justement, à la mise à niveau et à l'appropriation de nouveaux actifs numériques qui se réfèrent non seulement aux données, mais également aux nouveaux modes de paiement, de distribution, à l'accès au réseau, à la dématérialisation, aux objets connectés et à l'impression 3D — hier, M. le Président, vous étiez témoin, nous avions le directeur général du CRIQ qui était présent, et je pense que c'est mon collègue de Trois-Rivières qui avait avec lui une copie 3D d'un bloc-moteur qu'il a exhibé lors de son intervention d'hier soir. C'est un exemple de ce que, justement, l'impression 3D peut faire aujourd'hui — mais également, je continue ici, mais également aux compétences et à l'expertise de l'organisation. Elle fait appel — donc, c'est le virage numérique des entreprises — également au déploiement d'une culture d'expérimentation favorisant, récompensant les attitudes et les pratiques innovatrices.

Dans un rapport publié en 2015, Deloitte désigne quatre caractéristiques qu'une entreprise doit posséder pour faire face aux bouleversements technologiques découlant de l'économie numérique : la conscientisation, la culture d'entreprise, l'égalité organisationnelle et des ressources efficaces. Les entreprises qui sauront intégrer ces nouveaux actifs numériques profiteront d'une productivité accrue et pourront faire face plus efficacement à la concurrence mondiale.

Quand je vous disais que l'industrie des start-up ou, si on peut dire, l'entrepreneuriat start-up se distingue non seulement dans les jeux vidéo, mais à travers différents secteurs, je vous donne ici des exemples de secteurs dans lesquels on voit émerger justement des start-up dans ces secteurs-là. Par exemple, les technologies de la santé, les «medtech». Hier, je vous parlais notamment de l'importance du secteur de la santé, des sciences de la vie et des technologies en santé pour la région de Laval. Également, les technologies vertes, les écotech. Nous avons d'ailleurs, depuis maintenant cinq, six ans, si je ne me trompe pas, une grappe économique, une grappe industrielle pour les entreprises dans l'industrie des technologies vertes, Écotech Québec. Également, les biotechnologiques, les biotech et les «fintech», également, ou encore les entreprises industrielles. Donc, tout ça, ce sont des accords, ce sont des opportunités, ce sont des industries dans lesquelles justement... des sous-secteurs dans lesquels nos entreprises, nos PME, nos start-up commencent à se distinguer.

Pourquoi je dis «commencent à se distinguer»? Parce que, si je ne me trompe pas, M. le Président, on parle de l'automne 2015, donc il y a de cela à peu près six mois, une étude parue dans le... — attendez-moi un instant — parue dans une publication de *Compass*, une étude de *Compass*, plaçait Montréal parmi le top 20 dans les écosystèmes entrepreneuriaux. Et je dois vous dire que c'est une grande fierté, non seulement pour Montréal, mais pour la province de Québec, pour notre société, pour notre économie, parce que tout cela s'est fait au cours des 10 dernières années, là, O.K., de façon peut-être, des fois, désorganisée, mais certainement soutenue, accompagnée par nos différents intervenants, que ce soit le gouvernement, ville de Montréal et autres intervenants à ce niveau-là.

Certaines des forces du Québec, à ce niveau-là, M. le Président, c'est la disponibilité importante de sources de capitaux de risque au niveau des TIC au cours des 10 dernières années. Je vous mentionnais Teralys 1, Teralys 2, ce sont des acteurs, des fonds, des ressources mises à leur disposition justement pour... C'est des fonds de fonds, en fait. C'est des fonds de fonds qui ont pour objectif... qui relèvent d'Investissement Québec, qui ont pour objectif, à ce moment-là, de soutenir, d'identifier des opportunités auprès des start-up, et donc... au Québec, et ce qui représente, entre autres, pour le Québec, près du quart des investissements totaux, justement, au niveau canadien. Des mesures financières et fiscales destinées expressément au démarrage d'entreprises technologiques issues des résultats de la recherche et développement, par exemple le congé d'impôt sur le revenu pour une nouvelle société dédiée à la commercialisation d'une propriété intellectuelle. Le Programme de soutien à la valorisation et au transfert, le volet 3, au soutien aux entreprises technologiques innovantes. La présence d'incubateurs. Tantôt, je vous mentionnais... un petit peu plus tôt, je vous mentionnais la Maison Notman. La Maison Notman, si je ne me trompe pas, elle existe depuis trois, quatre ans à peu près, mais ça, c'est un peu un des derniers rejets de cet écosystème, dans lequel nous trouvons le Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal, Inno-centre, Le Camp, Accélérateur de création d'entreprises technologiques, et là j'en passe. Là, je vous ai mentionné tantôt le festival international des start-up, mais je peux vous parler de La Gare, je peux vous parler également de FounderFuel, du Founder Institute. Bref, différentes initiatives où on a répertorié au-delà de 50 partout dans la province du Québec.

Puis d'ailleurs, sous le leadership de L.-P. Maurice, le fondateur de Busbud, il y a même eu, à l'été 2013, si je ne me trompe pas, l'été 2013, l'été 2014, puis je pense que l'été dernier également, la tournée entrepreneuriale, qui a été effectuée à partir de Montréal, avec des entrepreneurs, justement, dans le domaine des start-up pour, justement, aller stimuler, aller motiver les entrepreneurs, surtout des jeunes entrepreneurs, dans différentes régions, que ce soit en Gaspésie, que ce soit Charlevoix, que ce soit en Abitibi également, au Lac-Saint-Jean également, pour, justement, aller leur démontrer

que cet écosystème ne se développe pas uniquement qu'à Montréal, mais également partout au Québec. Et on veut que, justement, ça crée cet effet de multiplicateur, cet effet boule de neige à travers l'ensemble du Québec. Puis ici, à Québec, on voit déjà, on voit et il y a des belles entreprises, des beaux exemples de réussites d'entrepreneurs qui justement se sont lancés, que ce soit, par exemple, si je ne me trompe pas, B.BOX, c'est l'entreprise de Québec. Bref, c'est un exemple, à ce niveau-là, d'entrepreneuriat technologique qui a crû grandement et rapidement.

En terminant, je vous donne également des programmes d'entrepreneuriat reconnus, comme par exemple le programme Croissance Québec Techno, qui offre de la formation et de l'accompagnement de haut niveau aux entrepreneurs technologiques en association avec le Massachusetts Institute of Technology, M. le Président. Donc, merci beaucoup, M. le Président.

• (12 h 40) •

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Si j'ai souri tantôt, c'est parce que, dans les galées, on va avoir à peu près 10 fois le mot «félicitations» pour le député de Trois-Rivières pour son prix Coupe-papierasse. Il ne faudrait pas que ça lui monte à la tête.

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Cousineau) :** Bien, c'est mérité. C'est mérité.

Alors, pour le prochain bloc, je passerais maintenant la parole à Mme la députée de Vachon pour les 20 prochaines minutes.

**Mme Ouellet :** Oui. Merci, M. le Président. Donc, si le député de La Peltrie parle du site Web comme étant la première étape, et il parle même de la deuxième étape d'un point de vue plus transactionnel, je pense qu'il faudrait qu'on parle de l'étape zéro. Donc, l'étape zéro, ce sont les infrastructures. Parce que c'est bien beau d'avoir un site Web, mais, si on n'a pas accès du tout à la large bande, bien, à ce moment-là, c'est assez problématique. Et j'aimerais que la ministre puisse nous informer de ce qu'elle entend faire. Parce que, selon le document, toujours de la Fédération des chambres de commerce du Québec, il y a 20 % des familles, des ménages du Québec qui n'ont pas accès à la large bande, ce qu'on appelle dans le jargon, là, le 25 mégabits. Donc, qu'est-ce qu'elle entend faire pour que les régions — parce qu'on s'entend qu'en général c'est dans les secteurs plus éloignés — les régions du Québec puissent également être branchées, parce que c'est la base? Et maintenant, avec la dématérialisation, bien, on peut avoir aussi la délocalisation, qui est une très bonne nouvelle pour les régions du Québec et pour le développement économique des régions du Québec, mais encore faut-il qu'ils aient accès à de l'Internet haute vitesse.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Bien, écoutez, la députée a tout à fait raison quand elle parle du niveau zéro à un, c'est-à-dire d'avoir un accès haute vitesse et dans différentes régions du Québec. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de poursuivre cette année le programme Québec branché, qui permet donc de connecter davantage de régions à des réseaux haute vitesse. Et déjà, dans les dernières semaines, j'ai rencontré un certain nombre de représentants de différentes régions, qui sont venus nous parler de la nécessité pour eux d'aller de l'avant dans ce domaine-là. Donc, c'est définitivement quelque chose sur lequel on veut agir et on veut agir dès maintenant. Il est évident qu'on ne pourra pas tout faire en même temps, déployer dès cette année. Donc, il va falloir qu'on l'étale. Mais il faut qu'on prenne acte du fait de la nécessité de le faire, et c'est pour ça que c'est dans le budget, et c'est pour ça que, cette année, nous allons mettre des efforts pour aller dans différentes régions pour s'assurer qu'ils soient Québec branché, comme c'est indiqué au budget.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre. Euh! Mme la députée de Vachon, excusez-moi.

**Mme Ouellet :** Ça reviendra. Est-ce que la ministre peut nous indiquer, selon... de son avis à elle, quelle est la... c'est quoi, la haute vitesse? C'est quoi, son objectif, quand elle parle de haute vitesse?

**Mme Anglade :** Bien, c'est d'être capable d'avoir... Quand on parle de haute vitesse, c'est d'être capable d'avoir accès à une large bande qui te permet d'avoir les informations sur vidéo, d'avoir de...

**Mme Ouellet :** Je pense que les gens dans le secteur connaissent un peu ça, là, mais, techniquement, vous visez combien de «megabytes»?

**Mme Anglade :** Je ne pourrais pas vous dire. Je ne pourrais pas vous dire spécifiquement. Combien de «megabytes» est-ce que vous voulez? Est-ce que vous avez une proposition pour nous? Est-ce que la députée a une proposition pour nous?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la députée de Vachon.

**Mme Ouellet :** Bien, M. le Président, je trouve ça quand même assez surprenant que la ministre ne puisse pas nous dire... Parce que ce sont des informations de base. Et, vous savez, le Québec est déjà très en retard par rapport à ce qui se passe à travers le monde, la Corée du Sud est beaucoup plus avancée que nous, et même la Roumanie est plus avancée que nous. Et ce qui est proposé, par exemple, aux États-Unis, l'objectif qu'ils se sont donné, c'est 100 «megabytes».

Et je ne comprends pas que la ministre, à ce stade-ci, qui est responsable de la Stratégie numérique, ne puisse même pas se positionner à l'étape zéro. On est à l'étape zéro.

Et, lorsqu'elle me dit : Oui, notre volonté, c'est de brancher les régions; je veux bien que ça soit une volonté, là, mais, au-delà des vœux pieux, là, qu'est-ce qu'il y a concrètement? C'est quoi, la solution que vous allez avoir pour brancher les régions? Parce qu'on sait que, si ces régions-là ne sont pas branchées, c'est parce qu'actuellement les compagnies considèrent que ce n'est pas rentable. Quelle est la solution concrète qui va permettre de confirmer aux régions qui ne sont pas branchées d'être branchées?

Parce que ça, c'est nécessaire pour les entreprises, le développement des entreprises en région, mais c'est nécessaire aussi pour les travailleurs. On a de plus en plus de travailleurs autonomes qui peuvent travailler à distance, et, si on veut pouvoir occuper notre territoire et si on veut qu'il y ait, du côté de la Gaspésie, et du côté de la Côte-Nord, du côté même des Hautes-Laurentides... que les gens aient accès à Internet vraiment haute vitesse pour pouvoir faire l'ensemble des activités économiques et des activités de loisir. Quels sont les objectifs précis de la ministre? Je suis surprise qu'à ce stade-ci on n'ait pas de réponse à du b. a.-ba, là. C'est du b. a.-ba dans l'économie numérique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** Quand il s'agit d'objectifs spécifiques, c'est la raison pour laquelle j'ai reposé la question à Mme la députée de Vachon, si elle avait des mesures qu'elle aimerait mettre en place puis des données en particulier. On sait que le Canada a accumulé un retard par rapport aux autres pays. On sait que, les cibles qui avaient été projetées par le Canada en 2015, on parle de 5 «megabytes», par rapport à 25 «megabytes» aux États-Unis. Donc, on sait qu'on est en retard par rapport à ça.

Maintenant, ce qu'elle me demande de faire, c'est de dire spécifiquement si ce 5 «megabytes» là est suffisant, si nous devons monter à 10, à 25, à 30 «megabytes». Je pense qu'on peut certainement s'inspirer de ce qui se passe en Europe et de dire que 30 «megabytes» m'apparaît comme un objectif et une cible qu'on souhaite déterminer. Oui, c'est le b. a.-ba. Mais, avant de projeter des cibles, je pense que ça doit s'inscrire dans une stratégie. Alors, si vous voulez un chiffre exact à vos commentaires, on peut s'inspirer, comme je dis, de l'Europe puis dire : Bien, on va avoir 30 «megabytes».

Je pense que, de manière très concrète, dans la stratégie que nous allons élaborer, auxquelles plusieurs personnes vont se joindre, j'aurais aimé que l'ensemble de la communauté puisse dire : Voici les cibles que l'on compte atteindre dans les trois prochaines années. Alors, si la députée de Vachon veut nous dire, elle, si 30 «megabytes», c'est ce qu'elle aimerait voir, si 5 «megabytes», ce n'est pas assez... Et je sais que les États-Unis ont des objectifs beaucoup plus élevés et je sais qu'ils sont à 25 «megabytes» et plus. Quels sont les objectifs qu'elle veut se donner? Puis ça me fera plaisir de répondre à ses questions à ce moment-là puis de voir de quelle manière on peut faire avancer ces cibles.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la députée de Vachon.

• (12 h 50) •

**Mme Ouellet :** Oui, merci, M. le Président. Très clairement, nous aurons des propositions à faire, mais je suis surprise d'entendre la ministre nous parler de 5 «megabytes», c'est de la préhistoire en économie numérique. La vitesse va tellement vite, c'est de la préhistoire. La ministre est déjà dépassée. La ministre est déjà dépassée. Aux États-Unis, les objectifs qu'ils se donnent, c'est 100 «megabytes», 100 «megabytes» pour 100 millions de ménages, qui est la presque totalité des gens habitant les États-Unis. Et je ne sais pas, peut-être que la ministre n'est pas au courant, là, la ministre responsable de l'économie numérique, elle n'est peut-être pas responsable... elle n'est peut-être pas... elle n'a peut-être pas connaissance, elle ne sait peut-être pas ce qui se passe dans le dossier de l'économie numérique, mais, au Vermont, ils ont accès à du 1 000 «megabytes» à 60 \$ par jour... bien, par mois. 1 000 «megabytes» au Vermont, le Vermont, c'est à nos portes.

Donc, je suis quand même un peu surprise, M. le Président, parce que, là, on est à l'étape zéro, et, à l'étape zéro, c'est d'avoir accès aux infrastructures. Et maintenant les infrastructures sont disponibles avec plusieurs technologies. Je pense qu'effectivement nous partageons la même formation et le même goût des technologies, donc je pense que c'est intéressant de pouvoir parler de technologie un petit peu en commission parlementaire, surtout que c'est le cœur de ce dossier-là. Il y a plusieurs technologies qui sont disponibles, les coûts ont baissé de façon drastique, et donc la base, si on veut pouvoir avoir du commerce électronique, si on veut pouvoir avoir des échanges importants, de l'infonuagique et tout ce que vous voulez, ça prend des infrastructures. Et là on a 20 % des familles, des ménages du Québec qui n'ont pas accès à juste du 25.

Donc, est-ce que la ministre peut nous dire un peu sa vision? Est-ce qu'elle veut qu'on continue à accumuler du retard, et même être encore plus en retard par rapport à nos voisins? Parce que, les voisins, là, ce n'est pas... hein, ce n'est pas : il faut rattraper les autres, les autres continuent à avancer, là, hein? Comme on disait, le train est en marche, là, et le train, il va vite, et là, à la vitesse qu'on va, là, trop lent, trop peu. Très clair : trop lent, trop peu, manque d'ambition, manque de vision. Est-ce qu'on peut avoir un peu de vision de la part de la ministre pour qu'on puisse se projeter dans les années futures et pouvoir penser qu'on va pouvoir passer et aller avec les meilleurs du côté de l'économie numérique?

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** J'aimerais quand même souligner de la part de la députée de Vachon un certain nombre de contradictions. Vous dites : Vous avez consulté, vous avez consulté en vase clos. Nous devrions donc consulter davantage. J'annonce à la ministre qu'on veut justement élargir les consultations... J'annonce à la députée, pardon, qu'on veut

élargir les consultations, j'annonce qu'on veut s'assurer qu'il y ait une cocréation et d'engager les personnes dans les discussions, dans l'établissement de ces objectifs-là également, de le faire de manière assez prompte, parce que ça va être annoncé avant la fin de la session parlementaire, donc une accélération au niveau du processus, c'est ce qu'on annonce aujourd'hui, et elle a dit : Bien, on prend du retard, c'est préhistorique, et tous les termes qui suivent.

Alors, faisons un petit peu de pédagogie par rapport au réalisme des propositions. C'est clair que, dans ce qui avait été proposé, il y avait des objectifs de s'inspirer, encore une fois, de ce qui faisait de l'Europe... au niveau du nombre de «megabytes» qu'on voulait voir à travers le Québec. Maintenant, il va falloir qu'on ait un plan établi qui nous permette d'atteindre ces objectifs-là, et il va falloir que tout le monde soit d'accord pour atteindre ces objectifs-là, ce n'est pas de manquer d'ambition, et c'est de cette manière-là qu'on va être capables d'atteindre les objectifs de connecter les différentes familles à travers le Québec. Oui, il y a un retard accumulé. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, dans le budget, nous avons mis des montants d'argent pour récupérer ce retard-là et maintenant accélérer le processus.

Tout le monde est très conscient du fait qu'il y a des choses qui avancent chaque jour dans différentes régions du monde, notamment aux États-Unis, où il y a une accélération. Tout le monde est bien au fait, par exemple, que le big data, c'est un autre secteur, dont vous pourriez nous parler d'ailleurs, mais qu'il est impératif pour nous d'investir de manière massive dans le big data, parce que c'est tout un domaine d'innovation qui est en rupture avec ce qui se passe par le passé. Or, aujourd'hui, nous avons des gens ici, au Québec, qui travaillent, des centaines de chercheurs qui travaillent dans ce domaine-là, un domaine sur lequel on doit miser particulièrement.

Ce qu'il faut trouver dans cette stratégie... Au lieu de dire : Est-ce qu'il y a tel chiffre, est-ce que la ministre connaît telle donnée, etc.?, ce qui est fondamental, c'est d'essayer de voir quels sont les grands chantiers qui vont être importants. Et moi, j'aurais aimé parler avec la députée des chantiers qui vont se présenter face à nous. Je pense, par exemple, encore une fois, que le big data devrait être un énorme chantier auquel nous devrions nous atteler. J'aimerais l'entendre sur ces questions-là qui sont fondamentales, parce que c'est là que va être assuré l'avenir du Québec, avec des chantiers très prioritaires qui vont faire une différence et qui vont permettre de nous démarquer au niveau international.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Vachon.

**Mme Ouellet :** Oui, merci, M. le Président. Oui, tous ces chantiers-là sont intéressants, et ça nous fera plaisir de participer à vos consultations. Mais vous savez qu'actuellement on est en période de crédits, et donc on s'attend à des réponses de la part du gouvernement, c'est exactement l'objectif de cet exercice-ci. Et tout à fait d'accord avec le big data. Mais, encore là, encore faut-il avoir les infrastructures. Donc, c'est pour ça que ce sujet-là n'est pas un sujet banal et juste de chiffres spécifiques, c'est parce que c'est la base de la capacité du Québec, justement, d'être capable de fonctionner avec des technologies qui sont à la fine pointe. Sinon, très clairement, on est dépassés.

Donc, c'est très sérieux, ce sujet-là de quelle haute vitesse. Et moi, je crois qu'il est tout à fait possible pour la ministre de se donner un objectif et de dire : Bien, l'objectif, il me semble qu'il pourrait ressembler à ça, et d'aller en consultations sur cette base-là, et c'est pour ça que je lui demande : Quel est son objectif? Là, elle s'en va en consultations avec, écoutez, finalement, pas grand-chose, et donc on s'attendrait à avoir un petit peu plus de substance pour être capables de dire : Bien, oui, ça pourrait être un peu plus ou, certaines régions, un peu moins. Mais, très clairement, lorsqu'elle parle de 5 «megabytes», qui est l'objectif canadien, ça, c'est archaïque, c'est de la préhistoire. Et même du 25, 30 «megabytes», c'est déjà dépassé aujourd'hui, M. le Président. Je rappellerai le Vermont, à nos portes : 1 000 «megabytes» à 60 \$ par mois. Donc, ça, je crois que c'est important et j'invite la ministre à être peut-être plus attentive et à travailler des objectifs. Et ça nous fera plaisir de participer lorsqu'elle annoncera ses forums de consultation.

Et, dans le trop peu, trop lent, j'entendais le député de La Peltrie regarder les budgets, et, pendant les interventions de vos collègues députés du gouvernement, je me suis amusée à faire quelques calculs, et, vous savez, Mme la ministre, avec le 3,1 millions, là, et si on parle juste de sites Web, et là on n'est même pas dans du transactionnel, puis tout ça, là, juste sites Web, là, mettons un 5 000 \$ pour faire faire un site Web à l'externe, on parle que, dans une année, on pourrait permettre à 620 entreprises... Pensez-vous que ça, c'est un rythme qui va nous permettre de rattraper notre retard? Et là c'est en prenant pour acquis que tout le budget est là-dessus, là, qu'il n'y en a pas du côté du secteur manufacturier, là, pour... Pensez-vous qu'avec ces montants-là ça va être possible de pouvoir rattraper notre retard? Très clairement : trop peu, trop lent. Je pense que, M. le Président, j'inviterais clairement la ministre de la Stratégie numérique à changer de vitesse, changer de vitesse et adopter la vitesse de l'économie numérique.

**Le Président (M. Cousineau) :** Mme la ministre.

**Mme Anglade :** On est en plein dans l'adoption de la vitesse numérique, M. le Président. Et il ne faut pas déformer les propos puis... Parce qu'on essaie ici aussi d'informer la population sur ce qui se passe. Quand on parlait du 5 «megabytes», je n'ai pas dit que c'était un objectif, j'ai dit que c'était un constat qu'on devait faire pour 2015. C'était ça, la situation. Et il faut bien informer la population. Quand vous me parlez du Vermont puis vous dites : Au Vermont, ils sont branchés avec 1 000 «megabytes», on s'entend, on s'entend qu'il s'agit de quatre villages en particulier, dans le Vermont, qui sont branchés avec 1 000 «megabytes». Ce n'est pas la norme que l'on connaît partout aux États-Unis. Et Dieu seul sait qu'aux États-Unis, M. le Président, il y a des disparités énormes dépendant des régions dans lesquelles on se trouve. Il y a des régions qui sont parfaitement isolées. Alors, il faut faire attention à faire des discours grandiloquents, mais, quand on regarde les faits, on est très loin du 1 000 «megabytes» à travers les États-Unis et même très loin du 1 000 «megabytes» à travers le Vermont au complet.

Ceci étant, on pourrait se donner comme objectif... comme je le disais, ça pourrait être inspiré de l'Europe en disant un 30 «megabytes», mais je suis ouverte à cette conversation-là. Je donne un chiffre puis, après ça, je dis : Je suis ouverte

à la conversation, parce qu'on a besoin de le faire. Et c'est différent de... La manière de procéder dans la transformation avec le numérique, la manière de faire les choses va être différente de ce qu'on a vu par le passé. On ne peut plus faire l'approche de la stratégie numérique de la même manière qu'on a établi toutes nos stratégies par le passé. Il faut justement qu'on le fasse en collégialité, et de manière beaucoup plus ouverte, et de manière beaucoup plus transparente.

Lorsque l'on parle, encore une fois, du 3,1 millions de dollars, je rappellerais à la députée de Vachon encore une fois qu'il n'y a pas d'enveloppe fermée sur ce montant-là, c'est une enveloppe qui est ouverte. Et je rappellerais encore une fois que, quand on parle de stratégie numérique, on ne peut pas faire abstraction du fait qu'il n'y a pas un volet Stratégie numérique qui est totalement, totalement indépendant et isolé des autres secteurs, comme le manufacturier innovant, dans lequel justement on dit que l'on veut investir de manière particulièrement importante.

Alors, rappelons les faits, ne déformons pas les propos et trouvons-nous des objectifs communs qui vont faire en sorte qu'on va être capables d'avoir la bonne consultation, mais également des objectifs qui vont déterminer dans la manière de faire les choses. Parce que l'innovation, ce n'est pas uniquement les technologies, c'est dans la manière de faire les choses qu'il va y avoir de l'innovation.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, Mme la ministre. Mme la députée, dernière question, parce qu'il reste une minute.

**Mme Ouellet :** Oui. Bien, effectivement, M. le Président, on est tout à fait d'accord de travailler avec les faits. Et je veux juste rappeler à la ministre que l'objectif des États-Unis, c'est de brancher 100 millions de ménages à une bande passante de 100 «megabytes». Ça, c'est l'objectif.

Donc, je pense que, si on veut avancer, il faut se donner des objectifs qui sont ambitieux et non pas des objectifs du passé. Donc, c'est ce que je l'invite à faire, et ça nous fera plaisir de participer. Parce qu'encore là l'étape zéro, ce sont les infrastructures. Et ça, je pense que l'ensemble... Si vous avez consulté des gens dans le milieu, l'ensemble des gens du milieu vous le diront que la base, l'étape zéro, ce sont les infrastructures et qu'il est urgent, premièrement, de brancher le 20 % de Québécois qui n'ont pas accès... 20 % de ménages — pas de Québécois, mais de ménages — qui n'ont pas accès à la haute vitesse.

Et, du côté du 3 millions, je comprends tout à fait que ce n'est pas limité, mais ça donne un indicateur de vos ambitions, que vos ambitions ressemblent à seulement 620 entreprises qui pourront avoir accès. Ça, c'est vos prévisions, donc vos ambitions.

**Le Président (M. Cousineau) :** C'est terminé, Mme la députée de Vachon. Alors, je passerais la parole maintenant, pour le dernier bloc, à un représentant du parti ministériel pour 15 minutes. M. le député de Trois-Rivières.

• (13 heures) •

**M. Girard :** Merci, M. le Président. Donc, je crois que ce qui est important pour nos gens sur le terrain, pour nos entreprises, pour les consommateurs — je pense que le nombre de «megabytes», c'est peut-être un petit peu vague pour ces gens-là — c'est d'être capables d'avoir accès à un service qui va répondre à leurs attentes. Ce que l'on sait à l'heure actuelle, je regarde l'étude CEFRIO, en termes de mode, la dernière année, les achats moyens des consommateurs du Québec sont de 113 \$; en termes de décoration de maison, un achat moyen en ligne, 179 \$; en termes d'électronique et achat moyen, de 176 \$; revues, livres et journaux, achat moyen, 54 \$; en termes de voyages et transport — les voyages s'achètent de plus en plus en ligne maintenant — on parle de 820 \$. C'est une progression en augmentation qui est très importante. Même que ce que l'on apprend, c'est que maintenant les achats en ligne se font de plus en plus avec des appareils mobiles, avec des applications mobiles. C'est encore plus simple, plus facile et plus rapide. Donc, je ne peux pas vous dire combien ça prend de «megabytes», mais ce qui est important pour les gens, c'est d'avoir accès à ça, d'être capables d'acheter en ligne et d'être capables... Parce qu'on voit qu'il y a une progression, et nos appareils mobiles sont de plus en plus utilisés.

C'est important d'aider nos gens à avoir un bon réseau, mais on doit également aider nos entrepreneurs. Je veux faire un petit parallèle sur le sujet que mon collègue de Laval-des-Rapides a apporté tantôt, concernant les CLD. Vous savez, M. le Président, les CLD sont là pour donner un coup de main aux entrepreneurs. Oui, on a le numérique, mais on doit travailler en équipe avec les gens sur le terrain. Et le gouvernement n'a pas aboli les CLD, contrairement à ce que les gens disent régulièrement, le gouvernement a aboli l'obligation d'avoir un CLD. Auparavant, nous étions obligés d'avoir un CLD. Maintenant, chaque MRC, chaque municipalité a la capacité de mettre en place la structure qu'elle désire, en fonction de ses objectifs, en fonction de ses défis, en fonction de ses besoins, et force est de constater que, dans plusieurs régions, je prends l'exemple de Drummondville, je prends l'exemple de la Beauce ou un exemple près de chez moi, à Bécancour, où le CLD... ils ont décidé de garder un CLD avec une nouvelle mouture, avec les budgets qu'ils ont à l'heure actuelle. Ils ont refait toute leur structure, dans laquelle ils ont mis des entrepreneurs autour de la table, autour du C.A., et la dernière année a été la meilleure depuis 1998 au niveau des CLD. Donc, force est de constater qu'on peut travailler différemment et avoir d'excellents résultats. Pourquoi? Pour continuer à faire avancer nos PME et nos entrepreneurs sur le terrain.

J'avais une discussion hier, en fin de journée, avec le député de René-Lévesque, qui fait partie du premier groupe d'opposition, donc du Parti québécois, il est au Parti québécois, mais il était directeur général de la SADC, qui est un organisme fédéral, mais il connaît quand même très bien le développement économique et il voit ça un peu de la même façon que moi, c'est-à-dire qu'on doit probablement travailler différemment et améliorer nos pratiques.

C'est un petit peu la même chose au niveau des technologies, au niveau des TIC, bien, il faut peut-être travailler un peu différemment, et c'est un ensemble de facteurs qui va faire que notre économie va pouvoir se développer. J'ai avec

moi la stratégie gouvernementale en TI, pour rénover l'État au niveau des TI. C'est sûr qu'il y a eu une commission parlementaire avec le Conseil du trésor sur les TI au niveau du gouvernement, donc je ne veux pas passer à travers ce document-là, mais je veux vous amener sur un point que la députée de Vachon a abordé très sommairement tout à l'heure, qui est l'infonuagique.

L'infonuagique fait partie de la stratégie gouvernementale. J'ai parlé, lors de l'étude des crédits du Conseil du trésor, de l'infonuagique. J'avais un tableau avec moi, je ne l'ai pas, malheureusement, avec moi, mais qu'est-ce que l'infonuagique? C'est vraiment un nuage, c'est-à-dire que les informations sont à un endroit au-dessus, si on veut, de nos appareils, et chaque appareil que l'on a peut communiquer directement avec l'information dans le nuage, ce qui nous permet d'être beaucoup plus rapide, beaucoup plus efficace et de pouvoir avoir accès plus rapidement à nos données, et, au lieu d'avoir à stocker les données sur nos appareils mobiles, c'est dans ce qu'on appelle le nuage. Et plusieurs intervenants ont accès à ce nuage, ce qui fait qu'on peut avoir, exemple, plusieurs ministères, plusieurs organismes de développement économique qui vont avoir accès à cette information-là.

Un exemple que je peux vous donner, c'est le programme PerLE qui existe au niveau du ministère du Développement économique. Le programme PerLE, c'est que quelqu'un qui est un entrepreneur qui veut démarrer une entreprise, qui est dans une région x au Québec va avoir besoin de permis et de droits d'opération, des permis qui sont délivrés par le secteur municipal, des permis qui sont délivrés par le secteur provincial et des permis qui sont délivrés par le fédéral. Le programme PerLE permet à l'entrepreneur de pouvoir aller sur le site de PerLE et de savoir, selon le type d'entreprise, ce qu'il va faire, est-ce que c'est un fabricant, un commerçant, etc., d'avoir rapidement tous les permis auxquels il va devoir souscrire et d'avoir tous les liens pour avoir vraiment tous ces permis pour les trois paliers de gouvernement. Donc, l'entrepreneur n'a plus à aller sur le site de la municipalité, différents sites du gouvernement du Québec, des sites du gouvernement fédéral. Sur PerLE, il va avoir accès à tous ces sites-là avec tous les liens, ce qui accélère de façon importante le démarrage d'entreprise et les demandes de permis pour un entrepreneur qui est en démarrage, en start-up d'entreprise.

Donc, c'est le genre de chose qui peut se faire. Et c'est ce qui se fait avec l'infonuagique. Et, au gouvernement, à l'heure actuelle, on est en train de développer une stratégie pour pouvoir continuer à améliorer les services informatiques. On parle d'économies de l'ordre de 20 % à 50 %, autant pour les entrepreneurs que pour le gouvernement. On parle également d'accroître l'agilité, l'agilité de nos systèmes, la pérennité de nos actifs informationnels, de pouvoir garder les actifs informationnels beaucoup plus longtemps, bien sûr dans le respect de la vie privée, avec des plateformes qui vont pouvoir permettre des collaborations entre les différents acteurs, des logiciels de gestion beaucoup plus performants, des partages de fichiers qui vont pouvoir se faire grâce à l'infonuagique. Donc, c'est le genre de chose qui se fait à l'heure actuelle au gouvernement et qui nous permet de pouvoir continuer à cheminer, qui nous permet de pouvoir continuer à mettre en place des plateformes, des stratégies qui vont pouvoir aider nos entrepreneurs.

Ça m'amène également à vous parler du Passeport Entreprises. Plusieurs entreprises, plusieurs PME qui sont au Québec font affaire à l'international. Et, ce que je trouvais désolant, à une certaine époque j'ai travaillé beaucoup en développement économique et j'ai vu des belles PME qui avaient des contrats avec des gouvernements, avec des firmes en Europe, aux États-Unis mais avaient de la difficulté à transiger avec le gouvernement du Québec. Le Passeport Entreprises, c'est de simplifier l'accès, aux entreprises, aux contrats de l'État, donc, tout ce qui est ministères et organismes, d'être capables de rendre les appels d'offres plus simples, de rendre les appels d'offres informatisés pour que nos PME soient en mesure de pouvoir soumissionner plus facilement, plus rapidement auprès de l'État. Donc, c'est un engagement que l'on a pour accélérer en informatisant nos appels d'offres, mais permettre à nos PME de pouvoir soumissionner et de réduire certains critères qui étaient jugés beaucoup trop restrictifs pour nos PME.

Et ça aussi, ça fait partie du développement économique pour aider nos PME à pouvoir se faire connaître à l'international. Donc, oui, c'est bien d'avoir un bon site Internet. Mais, si on est capable de dire à notre client qui est en Europe ou qui est aux États-Unis : Monsieur le client, moi, mes contrats, j'en ai plusieurs avec le gouvernement du Québec, voici ce que j'ai réalisé avec le gouvernement du Québec, voici ce que j'ai fait chez nous, c'est une belle carte de visite pour nos PME à l'international. Donc, c'est le genre de chose que l'on doit faire également, qui fait partie, à mon avis, d'une stratégie globale qui inclut le numérique, dans lequel on se doit de pouvoir travailler.

Je vais terminer sur un petit point et passer ensuite la parole à mon collègue de Jean-Lesage. Je veux juste vous amener sur... Je faisais des vérifications tantôt sur le site de François Charron, et mon collègue pourra compléter, François Charron qui est un expert du Web, on le voit souvent à TVA, à l'émission *Salut, bonjour!*, et M. Charron, sur son site, qui est [votresite.ca](http://votresite.ca), nous dit : Outils et avantages Web pour votre PME, 0,50 \$ par jour tout compris. Pas de frais cachés. Site Web, boutique en ligne, hébergement et nom de domaine, réservation en ligne, des infolettres, des logiciels de comptabilité et, en prime, les conseils de François Charron : 0,50 \$ par jour. Donc, il y a des possibilités, il y a des choses qui existent. Et il faut qu'on travaille tout le monde ensemble avec nos PME. Sur ce, je cède la parole à mon collègue de Jean-Lesage.

**Le Président (M. Cousineau) :** M. le député de Jean-Lesage, il vous reste 5 min 45 s.

• (13 h 10) •

**M. Drolet :** Merci beaucoup, M. le Président. Bien, écoutez, mieux vaut tard que jamais, hein? Écoutez, permettez-moi de saluer aussi notre collègue de Chicoutimi de faire partie de cette commission-là ce matin pour l'expérience entrepreneuriale.

Écoutez, moi, je vais y aller, M. le Président, dans un premier temps, pour faire un petit peu une rétrospective, parce que, sans aller directement à la stratégie numérique... pour parler justement de ce que mon collègue de Laval mentionnait tantôt à l'effet que, oui, effectivement, la stratégie entrepreneuriale, elle a eu lieu. Et puis, souvent, on a mis en cause



cette stratégie-là, dans le sens qu'on n'a pas tout à fait... on en rit depuis qu'on en parle souvent, et tout ça. Mais souvenons-nous avant. Parce que moi, je viens du milieu entrepreneurial et je viens de ce milieu-là. Et pourtant, l'entrepreneuriat, souvenons-nous des titres de journaux, souvenons-nous le défi qu'on avait d'entreprendre, ce n'était pas souvent mentionné, ce n'était pas souvent stimulé par le biais des médias ou par le biais, naturellement, de tribunes.

Mais par contre, avec cette stratégie-là, ça a donné, en fait, le goût d'aller plus loin. Et, à partir de ce moment-là, je vous dirais même que, quand on a fait le tour des régions, je le disais hier au soir, mais à quel point les gens étaient surpris de se voir ensemble dans les régions. Madame parlait tantôt des régions puis de faire en sorte que, mais cette stratégie-là a permis de faire rencontrer des gens du volet économique dans les régions du Québec et puis donner le goût, au fil, aussi de ne pas toujours attendre après le développement économique du gouvernement pour se voir, pour se rencontrer, pour stimuler l'entrepreneuriat local. Je pense qu'avant tout chapeau nous fait, chacun de nous tous, pour être en mesure d'être capable de se donner une chance d'aller plus loin et sans toujours être au chevet du gouvernement. Alors, je pense que ça, c'est bien important.

Et, depuis le temps, il s'est passé beaucoup de belles actions, beaucoup de concours entrepreneuriaux, beaucoup de belles choses qui font en sorte qu'aujourd'hui l'entrepreneuriat est rendu, pour nos jeunes, peut-être un *modus operandi* à refléchir.

Par contre, naturellement, oui, il y a eu des contraintes et il y a eu différentes choses, on le sait très bien. Mon collègue à côté de moi, d'ailleurs, en a fait état et a été le ministre concerné dans ces années-là pour faire en sorte que, oui, il y a eu des développements pour avantager, donner le goût, aider et, naturellement, enlever les contraintes à l'entrepreneuriat.

J'écoutais tout à l'heure mon collègue, naturellement, de La Peltrie, que j'apprécie bien, puis tout ça, qui mentionnait, par rapport à, bon, 130 000 entreprises qui n'auront pas de... puis etc., pour le développement Web, puis ça représente 10 \$ pour chacun. Mais je pense qu'avant tout, là, l'entreprise aussi a à regarder devant elle, et l'entreprise aussi a des investissements à faire pour aller plus loin, pour être capable de se donner... pour être capable de répondre à la compétition qu'elle doit faire face.

Alors, si on regarde les boutiques La Vie en rose, que j'ai ici devant moi, ce n'est pas le gouvernement qui a permis à ce gars-là d'aller plus loin et de faire en sorte que... Non, il a vu que c'était important pour lui, pour être capable de compétitionner avec les marques majeures, de pouvoir se donner une tribune puis aller à l'américaine. Alors, ça, ce n'est pas le gouvernement qui est responsable de ça, c'est des initiatives personnelles. Alors, je pense que chacun de nous, on doit travailler ensemble, on doit faire en sorte que, quelque part, on doit se donner des outils, le Québec, pour être en mesure d'aller plus loin, pour faire en sorte que l'entrepreneuriat soit pour chacun de nos jeunes une volonté d'aller plus loin.

Alors, je pense que, des fois, on peut faire de la politique, c'est tout à fait normal, mais regardons-nous, parce que, quand on a passé... De 2012 à 2014, vous souvenez-vous, il y a eu un gouvernement entre les deux, puis on se fait faire la morale très souvent, mais la stratégie entrepreneuriale qui a été mise de côté, qui a été mise sur la filière n° 13 a fait en sorte que ça a, naturellement... encore une fois, le ministère, et tout ça, les devoirs recommencent, puis tout ce qui avait été bien fait, qui avait été fait, à part ça, par... pas uniquement par les politiciens, qui avait été fait par les gens qui sont des régions, leurs commentaires avaient été repris, leurs commentaires avaient été retenus... et faire en sorte qu'à quelque part c'est à partir de là qu'on a pu donner, justement, des outils à améliorer, puis faire en sorte qu'à quelque part, bien, on peut aller plus loin.

Alors, je vois le président qui me fait signe qu'il reste seulement que deux minutes, mais c'était mon cœur qui voulait parler pour aller loin, en dehors des crédits actuels, de ce que c'est que l'on parle. Et moi, je crois que, la stratégie numérique qui est mise en oeuvre, plus qu'on va en parler, plus qu'on va y croire, indépendamment des «bytes», là, qu'on va parler tantôt, là, mais, à un moment donné, quelque part, là, il va avoir des gens qui vont y croire, parce que ça va faire en sorte qu'ils vont regarder les bonnes pratiques qui sont faites par d'autres collègues, d'autres business. Parce que les gens se parlent ensemble. Et c'est ça qui est le but de l'exercice, c'est ça que le gouvernement a comme goût de donner, de donner le goût d'aller plus loin et de faire en sorte qu'on puisse un jour être capable... en même temps aussi, de faire attention. Parce qu'on s'entend que, je reviens à mon exemple de La Vie en rose, le commerce en ligne fait en sorte qu'à quelque part le commerce de proximité peut aussi être attaqué, il faut être capable d'avoir un équilibre raisonnable là-dessus pour sauver le commerce sur le terrain.

Alors, M. le Président, si ma collègue ministre veut compléter, pour moi, pour la dernière minute, alors, voilà, c'était mon mot que je voulais terminer, M. le Président.

**Le Président (M. Cousineau) :** Merci, M. le député de Jean-Lesage. Mme la ministre, il reste une minute pour conclure tout ça.

**Mme Anglade :** Bien, alors, je vais conclure en disant la chose suivante, hein : Je suis contente de l'exercice parce que ça m'a permis de constater le niveau d'ambition de mes collègues de l'opposition. Et donc ça veut dire que j'aurai, j'imagine, le soutien de l'opposition quand il va s'agir de présenter ces objectifs ambitieux par rapport à la stratégie numérique.

J'aimerais, si le temps me le permet, rapidement dire : Absolument important, la notion des infrastructures. Maintenant, quel niveau d'infrastructure est-ce que l'on va avoir dans les différentes régions du Québec? Est-ce qu'on se donne une volonté pour toutes les régions du Québec? Est-ce qu'on fait monter le niveau du lac, ce qui entraîne des différences dans les régions? Il va falloir que cette conversation-là ait lieu et qu'on soit capables d'avoir des objectifs très clairs.

L'accélération de tout ce processus-là est fondamentale. Et je dirais, en conclusion, que, lorsque l'on parle de chantier aussi important que le big data, lorsque l'on parle de chantier aussi important que les données ouvertes... Il y a

des chantiers qui sont vraiment importants, et je porte à l'attention de mes collègues de l'opposition la nécessité pour eux de venir mentionner, eux, de ce qu'ils voient, quels sont ces chantiers prioritaires. J'ai parlé du big data, il y en a d'autres. Est-ce que l'on peut avoir une discussion constructive là-dessus?

J'en profite pour remercier tous les collègues qui ont participé à la commission, les crédits, aujourd'hui et remercier l'équipe qui m'accompagne, également. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Cousineau) :** D'accord. Alors, merci, Mme la ministre. La commission ajourne ses travaux au jeudi 21 avril 2016, après les affaires courantes, pour étudier le volet Tourisme.

*(Fin de la séance à 13 h 15)*